

**Fédération Française de Basketball**  
**Siege Social : 117 rue du Château des Rentiers**  
**75013 PARIS**

**PROCES-VERBAL**  
**DE L'ASSEMBLEE GENERALE**  
**DU 14 OCTOBRE 2017 A SAINT ETIENNE**

L'an deux mille dix-sept et le quatorze Octobre à 9 heures, les représentants des membres de la Fédération Française de Basketball se sont réunis à Saint-Etienne pour la tenue de leur assemblée générale annuelle.

**Après émargement de la feuille de présence, Me Didier DOMAT, le Président de la Commission de vérification des pouvoirs déclare à l'Assemblée :**

Pour la tenue régulière de l'assemblée générale, et conformément à l'article 10 des statuts, les délégués présents doivent représenter au moins la moitié des voix dont disposent l'ensemble des organismes composant l'Assemblée, lequel est de 535.687 voix.

A ce moment, les délégués présents qui ont régulièrement émargé représentent 516.345 voix.

En conséquence de quoi, la Commission de Vérification des pouvoirs constate que le quorum est atteint, et que la présente Assemblée Générale peut valablement siéger."

**Monsieur Jean-Pierre SIUTAT préside l'Assemblée en sa qualité de Président de la Fédération Française de Basketball, et prononce l'ouverture de cette Assemblée.**

**Monsieur Jean-Pierre SIUTAT donne ensuite la parole à M. Gaël PERDRIAU, Maire et Président de Saint-Etienne Métropole, pour une allocution.**

Monsieur le Député, Cher Régis JUANICO qui va nous rejoindre dans un instant,  
Monsieur le Président de la Fédération Française de Basket, Cher Jean-Pierre SIUTAT,  
Monsieur le Président de la Ligue du Lyonnais, Cher Jean-Pierre GOMEZ,  
Monsieur le Président du Comité de la Loire, Cher Noël GRANGE,  
Mesdames, Messieurs les Présidents,  
Mesdames, Messieurs les Délégués,  
Mesdames, Messieurs les Présidents de Clubs,  
Mesdames, Messieurs les représentants du Conseil Régional,  
Mesdames, Messieurs les représentants du Conseil Départemental,  
Cher Jean-Yves BONNEFOY, Vice-Président du Conseil Départemental de la Loire,  
Mesdames, Messieurs les Elus de la Ville de Saint-Etienne et de l'Agglomération,  
Je voudrais saluer plus particulièrement Jacques PHROMMALA qui est avec nous ce matin,  
Mesdames et Messieurs les Elus d'Avignon,  
Mesdames et Messieurs,

Je vous souhaite la bienvenue à Saint-Etienne, car cela est vraiment un plaisir et une joie de vous recevoir dans notre ville. Je voudrais remercier très sincèrement et très chaleureusement Noël GRANGE qui a beaucoup œuvré avec ses équipes pour que l'Assemblée Générale de la Fédération Française de Basket se déroule ici, autour du Bureau et de son Président Jean-Pierre SIUTAT.

Quand vous êtes venus pour préparer ces 3 journées pour les 500 congressistes au mois de mai, j'ai vraiment apprécié nos échanges, cher Jean-Pierre, votre vision du Basket et de ses évolutions nécessaires. Merci d'avoir choisi Saint-Etienne pour votre rendez-vous national.

Saint-Etienne n'est plus vraiment celle que vous croyez. Non, ce n'est plus une ville noire, grâce à ses façades rénovées, ses 720 hectares d'espaces verts : l'une des rares grandes villes où, dans une agglomération de 400.000 habitants, l'on peut faire du ski l'hiver et de la planche à voile l'été à moins de 15mn de la Mairie.

Une ville qui se renouvelle et qui se révèle, grâce au design, Saint-Etienne est la seule ville labellisée « ville créative design » par l'UNESCO en France, nous avons d'ailleurs l'honneur d'inaugurer, aux côtés d'Angela MERKEL et d'Emmanuel MACRON en début de semaine, la Foire Internationale de Francfort puisque c'est l'Ecole Supérieure d'Arts et Design de St Etienne qui a conçu le Pavillon d'Honneur pour recevoir les auteurs et les éditeurs français à Francfort.

Mais également dans le numérique, grâce à son millier d'entreprises labellisées « French tech », au textile médical, cela doit un peu parler aux sportifs, avec les leaders européens et mondiaux comme Thuasne, Gibaud ou Sigvaris, la haute technologie, une cinquantaine d'entreprises qui sont leaders dans leur secteur d'activité.

Une ville de culture également. J'espère que le programme vous laissera un tout petit peu de temps pour visiter les collections, par exemple, du deuxième musée d'art moderne et contemporain de France après Beaubourg, de notre Zénith ou encore de la scène du théâtre national inaugurée par le Ministre de la Culture, de la biennale internationale du design avec plus de 240.000 visiteurs.

Une ville sportive également, qui s'intéresse à tous les sports. J'étais hier soir avec le Vice-Président de la Fédération Française de Rugby, Thierry MURIE, pour présenter la candidature de la France à la Coupe du Monde 2023 dont Saint-Etienne accueillera, si le 15 novembre notre pays est retenu face à l'Irlande et à l'Afrique du Sud, un certain nombre de compétitions dans le mythique stade Geoffroy Guichard.

Nous avons une expérience forte des grands événements : la Coupe du Monde de Football en 1998, le Rugby, déjà, en 2007, l'Euro en 2016 mais également le grand départ du Dauphiné libéré en début d'année, des étapes du Tour de France ou bien les J.O. 2024 que nous préparons dès à présent pour accueillir des épreuves de Football. Finalement, Monsieur le Président, il ne nous manque qu'une grande épreuve de Basket mais je connais les conditions à remplir et nous y travaillons.

C'est vrai aussi en Gymnastique, en Athlétisme, en Cyclisme et bien sûr le Football avec notre équipe mythique, au plus grand palmarès, dont les joueurs sont de très bons ambassadeurs de la ville tant qu'ils portent ces valeurs.

Et puis, bien sûr, il y a le sport amateur, auquel nous portons une attention particulière car le sport, c'est évidemment bon pour la santé, physique et mentale, mais aussi pour une vie sociale riche et la défense de valeurs essentielles.

Je voudrais saluer nos clubs stéphanois, de Montaud, du Soleil, de Côte Chaude, de Beaubrun, de l'ASPTT, de St Etienne Basket mais aussi de la ville voisine de St Jean Bonnefonds à qui nous prêtons nos installations.

Nous sommes soucieux également des plus jeunes, et je sais que vous aussi vous participez à cette sensibilisation, à cette découverte du Basket dans l'ensemble de vos Clubs, de vos Comités avec notamment l'Ecole Municipale du Sport qui permet vraiment aux enfants de découvrir ce qu'est le Basket.

Avec le Comité Départemental, avec Noël, nous organisons dès le mois d'octobre, les mercredis sportifs également pendant les vacances scolaires, la Fête du Mini-Basket qui a plus de 40 ans à Saint-Etienne, tous les 2 ans, c'est cette année le 8 mai prochain et puis le Comité organise également depuis 3 ans la Fête du Basket à la salle omnisports que nous avons entièrement rénové cette année.

Notre département de la Loire est un département de Basket, avec Roche la Molière, avec St Just St Rambert, Feurs, Montbrison, Andrézieux Bouthéon, Roanne et bien sûr Saint-Chamond et j'avoue que ces deux-là m'ont mis de bonne humeur hier soir, pour le week-end, avec d'excellents résultats pour la première journée. Je pense que la saison s'annonce sous les meilleurs augures.

Et puisque je parle de Saint-Chamond, je dois redire que c'est le club de notre métropole, je voudrais d'ailleurs saluer le Président Roger PAOUR qui est certainement dans la salle et lui redire que le dossier de nouvelle salle de Basket avance. Notre volonté est intacte. Nous partageons les ambitions du Président et du club. Nous avons lancé une étude encore plus approfondie avec le Maire de Saint-Chamond la semaine dernière. Nous avons sollicité le soutien du CNDS, même si j'ai cru comprendre que les nouvelles n'étaient pas très bonnes de ce côté-là non plus mais nous ferons avec le soutien du Département, cher Jean-Yves, de la Région, je n'en doute pas. En tous cas, nous en avons pris la décision politique et nous comptons sur le Président SIUTAT pour déposer la première pierre avec nous dans quelques mois.

Je vous souhaite une excellente Assemblée Générale et bienvenue à Saint-Etienne.

**Monsieur Jean-Pierre SIUTAT donne ensuite la parole à M. Noël GRANGE, président du Comité d'Organisation, pour une allocution.**

Mesdames et Messieurs, Bonjour,

Bienvenue à toutes et à tous dans notre Ville de Saint Etienne.

Monsieur le Président, Jean-Pierre SIUTAT,  
Mesdames et Messieurs les membres de la Fédération,  
Monsieur le Maire, Gaël PERDRIAU,  
Mesdames et Messieurs les élus des Collectivités Locales,  
Monsieur le Député, Régis JUANICO,  
Monsieur le Vice-Président du Conseil Départemental en charge des Sports, Monsieur Jean-Yves BONNEFOY,  
Monsieur le Président du CDOSL, Jacques ELOI,  
Mesdames et Messieurs les représentants des Ligues et des Comités,  
Mesdames et Messieurs les représentants des Clubs,

Je voudrais, au nom du Comité de la Loire, remercier très sincèrement notre Fédération, son Président Jean-Pierre SIUTAT et ses collaborateurs, de nous avoir confié cette belle mission que d'organiser cette Assemblée Générale 2017.

Merci aux Collectivités Territoriales de nous avoir suivi et à la Ligue du Lyonnais pour son implication. Nous avons postulé à l'organisation de l'Assemblée Générale Fédérale de 2008 avec un projet très similaire qui n'avait malheureusement pas été retenu.

Aujourd'hui, c'est avec un grand honneur que nous avons aimé relever ce challenge.

Souhaitons que cette vitrine magnifique de notre sport permette aux basketteurs ligériens d'être récompensés de leurs efforts quotidiens.

Saint Etienne :

La Loire est un petit département traversé par un grand fleuve, la Loire, qui prend sa source à quelques kilomètres, sur le plateau Ardéchois et qui est bordée par trois massifs principaux. Au Sud, le Pilat, à l'Est, les Monts du Lyonnais et à l'Ouest, les contreforts du Massif Central.

Saint Etienne est située au Sud du département de la Loire.

Après-guerre, elle doit son expansion économique au charbon et à l'acier avec pour principaux acteurs les Mines (les Houillères de la Loire) et la Manufacture de cycles et d'Armes (Manufrance).

Petite anecdote : c'est grâce aux Mines que fut mise en service la première ligne de Chemin de Fer en France en 1827.

Cette ligne reliait St Etienne à Andrézieux et servait au transport du charbon. Elle fut suivie en 1830 de la première ligne de voyageurs entre St Etienne et Lyon, que, beaucoup d'entre vous ont emprunté hier.

Depuis la fin des années 70 et ses difficultés économiques, la Ville s'est tournée vers le Design, le numérique, l'optique, le textile médical.

Vous êtes d'ailleurs au cœur même d'un des emblèmes de St Etienne à savoir Manufrance, star incontestable de la vente par correspondance dans les années 50 à 70.

Les murs qui nous entourent portent l'empreinte du savoir-faire industriel stéphanois et, ceux qui seront ce soir à la Cité du Design verront un autre lieu emblématique, comme on dit ici « La Manu », ex emplacement de la fabrication du FAMAS, fusil de l'Armée Française.

Monsieur Gaël PERDRIAU, Maire de la Ville, vous en dira plus dans quelques instants.

Le Comité hier et aujourd'hui :

Le Comité de la Loire aura bientôt 90 ans. C'est l'année 1929 qui vit le début du Basket dans notre département sous l'égide Fédérale Athlétisme et Basket.

Le 05 Octobre 1938, le Comité de la Loire prend son autonomie avec une vocation régionale et quitte la tutelle lyonnaise.

Après-guerre, les Comités deviennent Ligues, et, c'est en 1962 que la Ligue de la Loire est à nouveau rattachée au Lyonnais.

En 1971, sous la présidence de Pierre MAISONNIAL, le Comité Départemental de la Loire de la Fédération Française de Basket Ball est créé avec sa délégation roannaise sous la responsabilité d'André DUVERGER.

Après 17 ans de dévouement, en 1983, le Président MAISONNIAL transmet le flambeau à Pierre DELORME et Gérard LAURENT prendra en charge la délégation roannaise de 1980 à 2004.

Se succèdent ensuite à la présidence du Comité Messieurs Jean-Claude FLANDIN, Bernard TRIOULAYRE, puis Jacques PONTILLE qui exercera ses fonctions avec compétence et dévouement de 1984 à 2012.

Entre temps, la Délégation de Roanne devient une antenne à partir de 2004 sous la responsabilité de Michel DESSERTINE puis d'Yves JONEAUX.

Cette antenne Roannaise est indispensable pour assurer le relais de proximité avec les Clubs qui évoluent au Nord de notre département ainsi que les Clubs rattachés de Saône et Loire et des Monts du Lyonnais.

Les 14 000 licences sont atteintes sous l'ère de Jacques PONTILLE et il faut se battre, inventer de nouvelles actions pour maintenir et accroître ce chiffre.

Le Comité de la Loire compte aujourd'hui, avec les OBE et les Licences Contact, 15 300 licenciés dont 46 % de féminines.

Ce chiffre représente 2 % de la population de la Loire qui compte 745 000 habitants, soit un ratio « Licences/Habitants » qui nous place à la troisième place nationale et fait de notre département un acteur important du sport sur notre territoire.

#### Le sportif :

L'emblématique Chorale de Roanne, qui nous a donné de grands noms du Basket français comme André VACHERESSE, Alain GILLES et bien d'autres encore, fut longtemps notre fer de lance. Elle est rejointe aujourd'hui en PRO B par St Chamond BVG, en LF2 par Montbrison Féminines, en NM1 par Andrézieux-Bouthéon, en NF1 par le Roannais BF, en NM2 par Feurs, Montbrison Masculins et Le Puy, en NF2 par St Chamond BVG, en NF3 par Veauche, Unieux/Fraisses et le Coteau B., en NM3 par ROCHE AL, Lagresle, Lentigny, Roanne Chorale et La Pontoise et auxquels s'ajoutent les Jeunes Elite U18 et U15 Féminines et Masculins.

Vingt et une équipes de Championnat de France, des équipes Régionales de qualité et en nombre dans toutes les catégories.

Il est bien plus difficile de gravir les échelons devant une telle densité et une telle qualité, au contraire de sports moins bien représentés, c'est ce qu'on appelle « la difficulté du nombre ».

Cette densité de Clubs représente parfois des difficultés au niveau des salles nécessaires à la pratique de notre sport.

Il y a trois ans, Messieurs Jean-Pierre SIUTAT, Jean-Pierre HUNCKLER et Jean-Pierre GOMEZ étaient venus nous rencontrer avec Monsieur Gaël PERDRIAU qui aurait souhaité faire venir l'Equipe de France Masculine au Zénith.

Malgré la bonne volonté de tous, l'aménagement du Zénith aurait été d'un coût prohibitif pour respecter les exigences de la FIBA et le projet s'est arrêté là.

Il est vrai qu'au Sud de notre département, il manque une structure capable d'accueillir des matches internationaux de Basket ou d'autres disciplines.

Je sais que des études sont en cours. Souhaitons sincèrement qu'elles aboutissent.

#### Un Comité novateur :

Le Comité de la Loire est novateur de par ses actions.

Nous avons créé il y a 42 ans la Fête du Mini Basket qui, après seulement trois années d'existence, voyait déjà la présence de 3 500 Jeunes, des Mini Poussins aux Benjamins rassemblés le 1<sup>er</sup> Mai.

Devant cette affluence grandissante, les Benjamins étaient retirés, puis, par la suite les Babys qui verront la naissance de la Fête du Baby.

Se sont donc 1 800 Jeunes qui nous rejoignent chaque année, maintenant le 8 Mai, lors de la Fête du Mini Basket et près de 900 pour la Fête du Baby.

Autre action importante, le Camp d'été qui compte 40 ans d'existence, et auquel nous avons adjoint cette année pour la première fois un Camp Arbitres.

Nous avons signé en 2012 un partenariat avec le Lycée Jacob Holtzer de Firminy, le premier de la région, pour une section Arbitrage et connaissance du coaching. Cela nous permet d'aguerrir et de former des Arbitres pour demain en plus des Formations traditionnelles.

Depuis 5 ans, nous avons lancé « Faites du Basket » auprès des centres sociaux avec une plus grande réussite dans le monde rural que dans les grandes villes.

La mise en place des CEC U11 (Camp d'Entraînement Comité) pendant toutes les périodes de vacances scolaires. Ces Camps, entièrement gratuits, sont destinés à aider les Clubs et leurs Dirigeants par la mise en place d'entraînements gérés par les Cadres du Comité de la Loire et à destination des U10 et U11.

Enfin, pour terminer, notre ambition est de continuer de faire grandir l'Arbitrage. Au début des années 2000, nous avons affirmé notre volonté d'appliquer la Charte de l'Arbitrage. Bien nous en a pris. Nous comptons aujourd'hui plus de 250 Arbitres présents à tous les niveaux. Là aussi, il est parfois difficile de gravir les échelons mais nous sommes fiers de cette réussite et de la qualité de notre Arbitrage.

Les Présidents de Clubs qui sont parmi nous ont participé à ces actions et nous les en remercions très sincèrement.

Ils font partie intégrante de notre Comité avec tous les bénévoles qui œuvrent au sein des Clubs et sans qui nous ne serions rien.

Nous avons anticipé depuis longtemps la future Grande Ligue. En effet, ce ne sont pas moins de 3 Comités qui se retrouvent rattachés aux Clubs de la Loire sur les Championnats Départementaux et Régionaux. La Haute-Loire (18 Clubs), le Rhône (7 Clubs) et la Saône et Loire (7 Clubs)

Du coup, ce sont 11 500 matches annuels plus ceux de Mini Basket que doivent programmer nos six salariés et les 70 élus ou suppléants sans compter la Formation Technique, la gestion des Officiels et toute la partie administrative.

Force est de reconnaître la nécessité de ces bénévoles sur le travail à long terme. Et si leur reconnaissance se fait chaque saison par la remise de médailles lors d'une soirée spéciale les honorant, les pouvoirs publics se doivent aussi d'intervenir.

L'Etat doit continuer la mise en place des contrats aidés. Nos structures en ont besoin pour poursuivre leurs engagements auprès de toutes les populations et continuer à faire du sport un vecteur primordial. Ceci est pour nous impératif, je dirais même indispensable.

Restons optimistes. L'avenir du Basket est entre nos mains.

A nous d'être solidaires.

A nous de mutualiser pour que demain nous trouvions les ressources humaines et financières pour nous épauler dans notre tâche.

Faisons que le Basket et le Sport en général restent des liens sociaux par excellence pour que nos valeurs perdurent dans un monde empreint de plus d'humanité.

Merci.

**Monsieur Jean-Pierre SIUTAT donne ensuite la parole à M. Régis JUANICO, Député de la Loire, pour une allocution.**

Merci Jean-Pierre de ton accueil, ainsi que toute l'équipe, et bien évidemment la Fédération Française de Basket que nous avons le plaisir d'accueillir à Saint-Etienne.

Je suis Député du Nord de Saint-Etienne, de la Loire depuis maintenant 3 mandats, ce sera d'ailleurs mon dernier mandat, je l'ai annoncé.

Je souhaiterais également remercier toute l'équipe du Comité de la Loire autour de Noël GRANGE, qui vous accueille dans de parfaites conditions ici à Saint-Etienne, qui est une terre de sport, pas que de foot, mais également, comme le Comité de la Loire, une terre de Basket, comme vous le savez, avec une forte densité de haut niveau. Beaucoup de licenciés, sans doute l'un des départements où l'on enregistre le plus grand nombre de licenciés et un maillage territorial de bénévoles excellent comme dans beaucoup de vos départements partout en France.

Je suis l'un des rares députés spécialiste des questions sportives à l'Assemblée Nationale, c'est à ce titre là que je vais vous prendre quelques minutes de votre temps dans cette Assemblée Générale de la Fédération.

J'ai été pendant des années le rapporteur des crédits du sport et donc du budget des sports pendant 5 ans, et je suis maintenant le Président du groupe d'étude en soutien à Paris 2024 à l'Assemblée Nationale, qui compte une vingtaine de députés qui travaillent à l'héritage de Paris 2024.

Ce que je voulais simplement vous dire ce matin, c'est d'abord vous donner un message un peu plus personnel : vous avez la chance d'avoir un Président de Fédération que je connais bien, que je suis maintenant depuis 2010, il était jeune Président de la Fédération à l'époque, il est toujours jeune, l'un des plus jeunes dans les Fédérations. On s'est beaucoup croisé au Conseil d'Administration du CNDS et je sais qu'il défend les intérêts du Basket dans ce pays, mais également dans les instances internationales avec toute son équipe fédérale. Lorsque l'on communique par sms, il est souvent par monts et par vaux aux quatre coins de la planète, parfois au Japon, parfois à l'île de la Réunion mais voilà, cela veut dire qu'il se bouge énormément pour le Basket dans ce pays. Cela s'est ressenti ces dernières années, on le voit nous dans nos territoires, bien évidemment vous avez fait tout ce travail d'augmentation du nombre de licenciés, 660.000 l'an dernier, même si c'est plus compliqué cette année, et on peut l'expliquer. Il y a bien évidemment le maillage territorial, ce que vous faites avec vos Coopérations Territoriales de Clubs, qui permettent d'allier à la fois des clubs de proximité et de favoriser les ententes, il y a tout le travail que vous faites en direction du public jeune.

A ce titre-là, nous avons fait l'an dernier, avec mon collègue Pascal DEGUILHEM, Député de Dordogne, un rapport parlementaire que nous avons remis au Premier Ministre sur le sport et l'école, qui visait à promouvoir les activités physiques et sportives de la maternelle à l'université. Je tenais à vous dire que nous avons cité en exemple la Fédération Française de Basket dans le travail que vous faites au quotidien dans les territoires et dans les clubs. J'avais rencontré à l'époque Catherine GISCOU et Sébastien DIOT pour une audition et j'avais trouvé vraiment remarquable les rapports entre la Fédération de Basket et le milieu éducatif, la continuité du parcours sportif et éducatif que vous aviez entre la maternelle, entre votre programme Basket Ecole et votre programme Basket Collège puis le Basket Lycée, ce que vous faites à l'université bien évidemment, à travers différentes opérations comme les J.A.P. (J'apprends, j'Arbitre, je Participe), à tous les âges de la vie.

J'avais trouvé qu'il y avait une implication qui était un bon exemple pour l'ensemble des Fédérations et du monde sportif.

Je pensais qu'il était positif que nous ayons des activités périscolaires qui développent une activité physique et sportive, ce qui était le cas avec 30 % des activités périscolaires développées depuis 3 ans qui étaient des activités physiques et sportives, ce qui permettait aux clubs de faire découvrir et de permettre, par l'initiation et la découverte, de faire venir un public jeune dans les clubs, de mettre un pied dans l'école ; malheureusement aujourd'hui, vous le savez, 40 % des communes sont revenues à la semaine de 4 jours et demi, sans doute beaucoup plus l'an prochain. C'est dommage parce que nous n'aurons pas eu le temps d'évaluer ce programme, c'était un bon complément pour les clubs, notamment pour les contrats de travail, pour les éducateurs, pour les emplois sportifs qualifiés dans les clubs et c'était surtout un très bon moyen de faire venir un nouveau public de jeunes licenciés depuis l'école en lui faisant découvrir le Basket.

Il faut maintenant se tourner vers l'avenir et je termine par deux points précis : d'abord, la question du budget.

Vous savez que dans notre pays, le budget du Ministère des Sports est l'équivalent du transfert de NEYMAR au PSG. L'ensemble des ressources affectées au Sport dans notre pays, si on compte le budget et le CNDS, c'est l'équivalent du budget du PSG, un peu plus de 500 millions d'€uros. On nous annonçait, quelques jours après Lima et la très bonne nouvelle de l'attribution des Jeux Olympiques et Paralympiques à Paris en 2024, tu étais Jean-Pierre à Lima, que l'on allait baisser les ressources consacrées au sport de 40 millions d'€uros sur un peu plus de 500 millions d'€uros. C'était un signal extrêmement négatif et en particulier ce qui était prévu dans le projet de loi de finances, je parle au passé parce que nous avons un peu rectifié les choses cette semaine, c'était une baisse de 60 millions d'€uros, une économie pure pour le CNDS mais pour des actions très concrètes : le développement du sport pour tous dans vos territoires c'est-à-dire des équipements sportifs de proximité et les subventions aux clubs, aux Comités, aux Liges et donc au mouvement sportif décentralisé, la part territoriale qui va au sport pour tous dans les territoires. Egalement la suppression pure et simple d'un fonds que j'avais créé l'an dernier comme rapporteur spécial des crédits du sport, qui s'appelle le « fonds héritage sportif et territorial de Paris 2024 » qui consistait à prolonger le prélèvement exceptionnel de la Française des Jeux sur les jeux de loterie qui avait servi à financer la rénovation des stades de l'Euro 2016.

0,3 % sur ces jeux de loterie, c'était 25 millions d'€uros avec bien sûr un fonds dont on espérait qu'il puisse monter en puissance pendant 7 ans. Ce fonds avait commencé à être dépensé cette année, à

la fois pour des équipements de proximité de quelques dizaines de milliers d'euros (cela peut être des playgrounds, par exemple, des petits terrains de Basket, vous êtes très allant pour le Basket 3x3, pour le Basket pour tous, pour le Basket Sport Santé Bien Etre). Cette ligne était et est toujours purement supprimée dans le budget, c'est un mauvais signal aussi.

Je crois vraiment aux Jeux de Paris 2024 pour que l'on puisse développer la pratique du sport dans notre pays et malheureusement entre le budget, la suppression de cette ligne pour le moment, le fait que l'on mette fin à l'essentiel des contrats aidés du secteur sportif, cela rend beaucoup plus difficile le développement de nos clubs et le développement de la pratique et donc du nombre de licenciés dans les différents lieux qui vous concernent très directement.

On a fait avancer le sport sur ordonnance. Désormais, vous avez des clubs qui peuvent accueillir, si vous avez des bénévoles et des dirigeants formés pour cela, des malades chroniques. C'est un moyen de diversification.

Voilà ce que je voulais vous dire. En tous cas, un grand message d'amitié. La Loire est un territoire de Basket, on aime le Basket dans ce département. Il faut arrêter de dire que l'on n'aime que le Foot, bien évidemment vous l'avez vu depuis que vous êtes à Saint-Etienne depuis quelques jours.

On va se doter, je crois que le Maire vous l'a annoncé ce matin, d'une Aréna, enfin, dans notre agglomération qui va nous permettre d'accueillir les grandes compétitions et d'abord un club résident de Basket qui est Saint-Chamond mais aussi les grandes compétitions de sports collectifs. Cela est une bonne nouvelle car le plan héritage de Paris 2024 peut aussi se vivre sur l'ensemble des territoires. C'est vous qui allez le porter pendant 7 ans pour préparer cette merveilleuse génération.

Pour conclure, je voudrais encore féliciter la Fédération Française de Basket et toutes ses équipes pour le travail bien évidemment des Equipes de France masculines et féminines et tout ce que vous faites aussi pour la formation des jeunes joueurs. Vous avez une relève fantastique en U16, en U18 qui ont trusté les titres européens et surtout, c'est ce que vous faites au quotidien pour former les jeunes joueurs, pour former les officiels, les arbitres, les dirigeants dans vos clubs, qui est la richesse de cette Fédération.

Nous essaierons de vous soutenir et de vous accompagner le plus possible à l'Assemblée Nationale, comme nous le faisons depuis de nombreuses années.  
Merci beaucoup.

**Le Président de séance, Jean-Pierre SIUTAT prononce ensuite un discours à destination de l'Assemblée.**

Monsieur le Député de la Loire, cher Régis,  
Monsieur le Maire de Saint-Etienne et Président de Saint-Etienne Métropole,  
Madame l'Adjointe au maire de Saint-Etienne en charge des Sports,  
Monsieur le Vice-Président du Conseil départemental en charge des Sports,  
Monsieur le Président du Comité départemental de la Loire, cher Noël,

Chers amis,

C'est un grand plaisir de nous retrouver ici, à Saint-Etienne, une capitale d'un autre ballon rond, un peu plus petit. Etudiant à Lyon début des années 80, je me souviens d'avoir souvent fait la queue, très tôt le matin, aux guichets de Geoffroy Guichard, pour venir supporter les Janvion, Battiston, Santini, Lopez, Castaneda, Johnny Rep, Zimako et bien sûr Michel Platini.

Grand merci à Noël GRANGE et son équipe pour avoir relevé le challenge d'organiser cette assemblée générale 2017. Merci également aux collectivités locales pour leur soutien. J'ai eu l'occasion de rencontrer, le 13 mai dernier, Gaël PERDRIAU, Maire et Président de Saint-Etienne Métropole ; nous avons évoqué ensemble le projet d'Arena qui permettra au club de Saint-Chamond, qui débute sa 2<sup>ème</sup> saison PROB ce week-end, d'évoluer dans d'excellentes conditions.

Avant de débiter cette assemblée, ayons une pensée pour les disparus de notre famille touchée en 2016 et 2017 :

#### Des dirigeants :

Antoine MENDIOLA, ancien membre de la Commission Sportive fédérale (entre autres) dans les années 1980

Antoine SCHALBER, ancien membre de plusieurs Commissions Fédérales (CCG, Discipline, Chambre d'Appel...)

François POMMIER, ancien Président du CD de Corrèze

Roger PEISSON, Président fondateur du club des Ail Rousset (13)

Rosette CHRETIEN, dirigeante du club de Tressés (33)

Bernard BAILLEUL, ancien Président du CD du Gard, de la Ligue du Languedoc-Roussillon, du club de Perrier Nîmes et ancien membre du Comité Directeur FFBB

Daniel-Charles BADACHE, professeur de Droit à l'Université de Caen, très impliqué dans le Caen BC

François FORTASSIN, Sénateur et ancien Président du Conseil Général des Hautes-Pyrénées,

Vinicio MONTAGNER, bénévole du club de Domont (95) décédé dans sa 96<sup>ème</sup> année (il avait participé à la création du CD95)

Alain SENEZ, ancien Secrétaire Général du CD des Yvelines de Basket

Lucette ROY, ancienne Présidente du CD de l'Isère

Bernard LADET, Président du CD du Tarn

René GARNAULT, ancien Président de la LR des Pyrénées

Jean-Claude BRIERE, Secrétaire Général de la LR de Bourgogne et Vice-Président de la Commission Juridique FFBB

Marc BARBE, Président du SLUC NANCY Pro.

Marc PIGELET, Secrétaire Général du Musée du Basket

Danielle HENRIC, Secrétaire Générale du CD des Hauts de Seine

Pascal EZGUILIAN, ancien entraîneur de l'Alsace de Bagnolet

Raymond PERRAT, dans sa 90<sup>ème</sup> année, président du CD01 pendant 27 ans et ancien arbitre international

Alain VERCAUTRIN, ancien président de la LR de Guadeloupe de 1998 à 2002

James TRANNOIS, Trésorier du CD de l'Aisne

#### Des officiels :

Jean ABIASSI, arbitre du CD du Loiret décédé dans un accident de voiture

Stéphane LOUAPRE, OTM de la LR Bretagne (il avait été rédacteur du cahier des charges eMarque qui avait permis ensuite, avec la validation FFBB, la création de la 1<sup>ère</sup> version de l'outil grâce au travail avec les élèves ingénieurs de la junior entreprise INSA Rennes)

#### Des salariés :

Alain GAROS, ancien adjoint au DTN-adjoint et directeur du Pôle Haut-Niveau de la FFBB

Jean-Pierre DUSSEAULX, ancien attaché de presse de la FFBB

#### La famille :

La mère de Jannick RIBAUT, Président de la LR du Centre

Le frère d'Alain VOIEMENT, Président du CD des Pyrénées-Atlantiques

La mère de Vincent COLLE, Entraîneur de l'Equipe de France Masculine et de la SIG

Le nouveau-né (prématuré) de Laurence RELIFOX, salariée FFBB

Le père d'Amandine ROBIN, salariée FFBB

La mère de Michel GILBERT, Président de la LR d'Auvergne

Le père d'Huguette CHAPPAT, Présidente du CD du Lot

Le père de Christian COLLET, ancien Président du CD des Côtes d'Armor

La mère de Jean-Pierre de VINCENZI, ancien DG et DTN de la FFBB

La mère de Brigitte DESBOIS, Présidente de la LR des Pyrénées,

Le père de Laurent ARBAULT, Président du CD du Doubs

La mère de Françoise EITO, membre du Comité Directeur Fédéral

Le secrétaire général de la Ligue de Martinique, Patryck POMONEL, a perdu cette année un frère, son père et sa mère.

#### Des joueurs :

Guilhem CORNILLEAU, jeune licencié (11 ans) de l'US Liffré

Annie DUFLOT, ancienne internationale

Pape BADIANE, ancien international



Anne-Marie COLCHEN, ancienne internationale  
Claude LEBITOUX, ancien international  
Noa SILFILLE, jeune de 12 ans licencié à l'Ormoise Villeneuve St Georges (arrêt cardiaque)  
Angela JAKOV, jeune licenciée de Seine et Marne décédée dans l'accident de Sept Sorts (voiture-bélier)

Et il y a 1 an, jour pour jour, alors que nous étions en Assemblée Générale, la jeune Marie 16 ans est décédée, sur l'île de la Réunion, lors d'un accident de la circulation routière dans un minibus qui l'amenait à un match de basket.

J'en oublie certainement et je m'en excuse pour leurs familles et leurs proches. Je vous propose de respecter une minute de silence.

Merci.

Aujourd'hui, c'est la première assemblée générale de cette nouvelle olympiade 2017-2020.

Je commencerai par une date : le 13 septembre 2017. 100 ans après 1924, la France organisera les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. Après les échecs pour 1992 (Barcelone), 2008 (Pékin) et 2012 (Londres), Paris a été désignée en même temps que Los Angeles pour 2028. C'est une aventure extraordinaire, une chance pour plusieurs générations. Je souhaite saluer le travail de mes deux amis Bernard LAPASSET et Tony ESTANGUET, celui de toute une équipe autour de son directeur Etienne THOBOIS et au sein de laquelle figuraient quelques basketteuses : Emmeline N'DONGUE, Clarisse COSTAZ et Delphine PARDON. Le Comité Olympique Français, présidé par Denis MASSEGLIA, a également joué un rôle central. Cette organisation bénéficiera au plus grand nombre. Au-delà des infrastructures, les Jeux changeront profondément la relation des Français au sport et porteront toute une génération vers un engagement citoyen. Le véritable héritage de ces Jeux sera un nouveau modèle pour le sport français, mais aussi un puissant levier de réussite pour la jeunesse qui, dans sept ans, sera au cœur de l'événement. L'éducation, la mixité, l'inclusion sociale et le développement durable constitueront la marque de ces Jeux.

Le basket français, représenté aux Jeux Olympiques par 4 équipes et aux Jeux Paralympiques par 2 équipes, devra lui aussi préparer sa mutation pour performer mais également pour un héritage durable. Nous en reparlerons.

Revenons sur les faits marquants, pour nos territoires, de cette saison 2016-2017.

**Il y a un an, le 15 octobre 2016** : Assemblée Générale de Dijon et élection d'une nouvelle équipe dirigeante,

**4 & 5 novembre** : Mise en place du nouveau Bureau Fédéral, des Commissions & Missions Fédérales, délégation de pouvoirs & représentations fédérales, présentation de la feuille de route fédérale,

**26 & 27 novembre** : Séminaire des Territoires (Paris), en présence de Thierry BRAILLARD, qui nous a permis de débattre, travailler et finaliser la nouvelle gouvernance de nos structures territoriales, ainsi que le partage des compétences et la conduite au changement,

**16 & 17 décembre** : Séminaire du Comité Directeur (Paris) qui a validé la future organisation territoriale. J'en rappelle les grands principes :

1) La Gouvernance territoriale :

- a) Une organisation harmonieuse : une seule Ligue Régionale par région administrative et faculté de disposer d'installations opérationnelles de proximité (antenne),
- b) Une représentation dans la gouvernance :
  - i) Quelle place des élus des Comités Départementaux dans les Ligues Régionales : à l'instar de la fédération, invitation des Présidents des Comités Départementaux avec voix consultative ; un Président de Comité Départemental peut, s'il le souhaite, se présenter et être élu membre du Comité Directeur de la Ligue Régionale ; création d'un Conseil des Présidents (le Président de la LR et les Présidents des CD) dans chaque Ligue Régionale.

- ii) Quelle place des élus des Ligues Régionales dans les Comités Départementaux : une invitation du Président de la Ligue Régionale avec voix consultative, le Président pouvant se faire représenter par un membre désigné par le Comité Directeur de la Ligue Régionale.
  - iii) Quelle représentation territoriale dans les Ligues Régionales : le Comité Directeur de la Ligue Régionale devra être composé d'au moins un membre élu licencié au sein de chaque territoire géré par les Comités Départementaux de la région.
  - c) Un mode de scrutin unique pour toutes les Ligues Régionales et les Comités Départementaux : le scrutin uninominal.
- 2) Les compétences et missions de nos Ligues et Comités, afin d'éviter les doublons et pour un meilleur service aux clubs ; citons, à titre d'exemple, une seule Commission de discipline dans chaque Ligue Régionale compétente pour traiter l'ensemble des dossiers du territoire régional ou encore un Institut Régional de Formation du Basket-Ball dans chaque Ligue Régionale, dont l'ouverture est prévue en septembre 2018.
- 3) La création du FART, Fonds d'Aide à la Réforme Territoriale, sa dotation de 3 millions d'euros et ses critères d'attribution. Le souhait de notre fédération est de mutualiser là où c'est possible (les sièges entre Ligue et Comité en sont un exemple) et de se professionnaliser là où c'est possible (d'où l'aide au financement d'un recrutement simultané d'un Directeur Territorial et d'un Conseiller Technique des Officiels).

**31 décembre** : Renouvellement de notre délégation ministérielle ; comme je le souligne chaque fois que je le peux, elle se résume en deux grandes missions :

- Préparer et si possible qualifier nos équipes de France aux grandes compétitions internationales, en particulier les Jeux Olympiques, parce que nous sommes un sport olympique,
- Animer nos territoires.

**7 et 8 Janvier** : Séminaire d'Accompagnement des Dirigeants (Troyes) avec la participation de plus de 400 de nos dirigeants. Nous avons partagé notre vision du basket français, présenté un SWOT, la feuille de route de l'olympiade, l'organisation fédérale, le cadre de la délégation. Oui, la Fédération délègue aux Comités et Ligues. Oui, la Fédération délègue aux associations CCR juridiquement constituées dans le cadre de la réforme territoriale. Oui, la Fédération est en droit d'unifier des pans de sa politique fédérale (ex. tarifs nationaux) et sa politique technique (Directives Techniques DTN). Oui, la Fédération souhaite que d'autres pans de sa politique, déclinée localement, soient harmonisés au sein d'un territoire pertinent (ex. tarifs régionaux ou règlements sportifs sur les nouvelles régions). Oui la Fédération encourage les initiatives locales, en cohérence avec la politique fédérale, pour lesquelles elle laisse les Comités et Ligues libres d'entreprendre. Je rappelle nos 3 principes, moteurs de notre politique fédérale : « Unifier, Harmoniser, Entreprendre librement ».

Ce séminaire a été riche en informations, échanges, en plénière ou en ateliers, entre présidents, secrétaires généraux ou trésoriers. Les sujets évoqués étaient très nombreux et bien préparés. Je souhaite profiter de cette occasion pour remercier et féliciter celles et ceux qui ont contribué à la réussite de ce séminaire. A renouveler bientôt !

#### **La réforme territoriale** :

Les grands principes de notre organisation territoriale validés et présentés à nos régions et départements, l'étape d'après était la construction du projet de chaque réunion. CCN et CCR vivaient une période active. J'ai souhaité que chacun des projets régionaux fasse l'objet d'une soutenance. Celles-ci ont eu lieu au Siège de la Fédération en avril. Elles ont permis d'évaluer précisément le niveau de préparation, globalement satisfaisant, même si 3 régions ont dû présenter un projet modificatif en septembre. Les difficultés sont les mêmes partout : les ressources humaines, le maintien d'une réelle activité sur les sites des anciennes Ligues, l'harmonisation des tarifs financiers ainsi que l'élaboration des budgets prévisionnels que nous souhaitons pluriannuels. Pas simple, mais nous devons à tout prix traiter avant, pour éviter les difficultés que subissent certains sports en le découvrant après la fusion. Je rappelle que la Fédération, les Vice-Président(e)s, le personnel que nous avons fortement mobilisés pour l'occasion, sont là pour vous accompagner. Grand merci à eux. La prochaine étape est l'Assemblée Générale de janvier 2018, dans chaque Ligue concernée, qui devrait valider le traité de fusion, indispensable à la fusion des Ligues programmée en juin (sauf PACA qui est programmée en décembre après l'AG d'Avignon).

**30 juin** : Le courrier que nous attendions ; le Ministère des Sports nous a accordé officiellement une dérogation calendaire afin que nous puissions aller au bout de notre réforme territoriale selon notre calendrier et notre méthode. Au passage, la Directrice des Sports, je cite, « nous félicite pour la démarche participative et prend acte des moyens financiers importants investis par notre fédération dans cette réforme ».

Nous sommes particulièrement optimistes pour aller au bout de cette réforme territoriale. Nous ne l'avons pas souhaitée, elle s'impose à nous, mais plutôt que de la refuser, nous avons voulu en faire un élément de progrès. Reste maintenant à la faire vivre. Il y aura dans chaque nouvelle région, une nouvelle équipe élue. A elle d'intégrer le projet que nous avons bâti ensemble pour assurer la continuité du fonctionnement du basket régional au service, une fois encore, de nos clubs. Nous avons conscience que cette nouvelle équipe aura la légitimité de proposer aux clubs un autre projet plus ou moins proche de celui que nous avons élaboré ensemble en 2017. C'est la liberté d'entreprendre que je mettais en avant un peu plus tôt, mais néanmoins en respectant les anciens territoires, leurs richesses, leurs histoires, les contraintes, en particulier dans le milieu rural.

### **Les grands chantiers pour nos territoires.**

La réforme territoriale n'est pas une fin en soi, vous l'avez compris. Nous devons poursuivre nos politiques en faveur des territoires.

Où en sommes-nous et où nous vous proposons d'aller ?

Peu de variation sur le nombre de clubs, le nombre d'unions, de CTC ou de fusions. Le nombre de licenciés : un record au 31 mai 2016 (641.367 licenciés) qu'il va être difficile de battre à l'avenir si rien n'est fait. A ce jour nous avons enregistré 430.938 licencié(e)s, soit un retard de 18.617 par rapport au 14 octobre 2016 (-4,3%).

Certainement les mêmes explications un peu partout :

- Des championnats qui débutent plus tard
- Des retards sur l'enregistrement rendu plus long et fastidieux,
- Des difficultés des clubs : je rappelle les trois leviers indispensables pour bien accueillir nos jeunes : des créneaux dans des salles, de l'encadrement, qu'il soit bénévole ou salarié (la fin des emplois aidés est une catastrophe pour nos clubs), de l'argent pour équiper et véhiculer nos équipes,
- La concurrence d'autres sports ; je citerai le football au féminin, très soutenu par le gouvernement et les médias ; la FFF, financièrement forte, va faire exploser les compteurs de licenciées féminines (85.000 il y a 2 ans (4%), 103.000 l'an passé (6%) et déjà 170.000 cette année),
- Il y a néanmoins une explication qui ne nous convient pas du tout : la fraude. De plus en plus de clubs prennent des adhérents sans les licencier. Une manière de gagner de l'argent d'un côté et de moins en dépenser de l'autre. Je rappelle à tous, les représentants de Comités en particulier, que la prise de licence est obligatoire au sein d'un club. Il en va de la responsabilité des dirigeants du club.

Nous devons donc aller plus loin :

- Lancer une réflexion sur le milieu rural : intégrer leurs difficultés au quotidien pour favoriser le développement ; imaginer les évolutions des dispositifs de coopérations, d'équipements et de partenariats publics. Nous avons créé un groupe de travail sur ce sujet qu'anime Gérard NIVELON,
- Idem pour le milieu urbain, qui dispose d'atouts importants. Un 2<sup>ème</sup> groupe de travail se réunira autour de Pierre DEPETRIS,
- Fidéliser notre jeunesse. Cathy GISCOU et ses « drôles de dames », Agnès FAUCHARD, Valérie ALLIO, Magali FERRIER, Corinne CHASSAC travaillent dans ce sens ; vous allez bientôt découvrir, pour nos jeunes, des nouveaux bracelets de couleur qui seront, nous l'espérons, un élément de plus dans notre politique de fidélisation,
- Féminiser encore plus nos pratiques. Bien sûr, nous sommes encore le 1<sup>er</sup> sport collectif en nombre de licenciées. Mais sur nos 4 familles de licenciés, combien d'entraîneurs de haut-niveau, combien de présidentes, combien d'arbitres féminins au plus haut niveau (même si le HN4 a été créé). Nous devons là encore évoluer.

- Engager nos clubs dans l'arbitrage et la tenue de table. Pas simple, vous le savez : certains clubs préfèrent payer plutôt que de s'en occuper ; nous, nous préférons qu'ils s'en occupent, avec nous tous, bien sûr, et que cela coûte moins cher pour nos clubs. La Charte des officiels, version 1, a légèrement évolué mais elle doit être comprise de tous avant de trop la faire évoluer. Les premiers résultats sont encourageants : la saison passée, 16.206 arbitres clubs ont officié sur 30.666 rencontres, 15.002 OTM clubs ont tenu la table pour 46.385 rencontres. Ceux qui n'ont pas tenu leur engagement devront régler une amende dont la moitié permettra de financer la bonification des clubs qui ont fait du très bon travail et dont l'autre moitié financera des actions de formation assurées par nos Comités Départementaux.
- Assainir nos clubs qui engagent joueurs et joueuses par le bais de rémunérations hélas frauduleuses ; sont concernés, en principe, les clubs engageant des équipes en Championnat de France et Pré-Nationale, masculines et féminines. Nous ne souhaitons pas interdire les contrats de joueurs et joueuses, mais plutôt assujettir cette autorisation au respect de deux principes : le statut (Joueur d'Intérêt Général) et la mission (Mission d'Intérêt Général). Stéphanie PIOGER et René KIRSCH vous en diront plus, mais nous sommes fatigués de voir des clubs disparaître en cours de saison par la faute souvent de quelques dirigeants trop ambitieux. J'ai le souvenir de RODEZ, dont les enfants ont été privés d'une finale régionale parce que le club a juridiquement disparu quelques jours avant. Dramatique pour ces jeunes laissés sur le carreau, dramatique pour l'image véhiculée par notre sport ! Dois-je vous parler de Saint-Etienne ? Non je ne le ferai pas ici, aujourd'hui.

Mais aller plus loin, c'est également sortir de notre référentiel historique d'une pratique compétitive 5x5 en club.

Depuis la nuit des temps, hormis le milieu scolaire, nous étions en situation de quasi-monopole dans l'offre de basket en France. Si une personne voulait jouer au basket, elle allait dans un club. Si elle n'était pas contente de son club, elle changeait de club ; si elle ne trouvait pas son compte dans le basket, elle pouvait changer de sport, a priori dans un club, ou bien arrêter. Ainsi, les différentes fédérations olympiques et sportives ont, au fil des années, bâti une offre en clubs pour plus de 17 millions de licenciés. L'obtention des Jeux en 2024 nous donne de nouvelles ambitions avec un objectif de 24 millions de licencié(e)s.

C'est sans compter sur les difficultés d'accueil de nos clubs, j'en parlais plus tôt. La société, elle aussi, évolue. Je retiendrai deux évolutions majeures :

- 1) Les pratiquants veulent moins de contraintes, ils sont de plus en plus difficiles à capter, leur milieu familial est souvent modifié (ex. la monoparentalité). Pourquoi s'entraîner et jouer dans des créneaux imposés et parfois peu compatibles avec une activité, plutôt que de pratiquer quand on veut et surtout avec qui on veut ? Avec l'ubérisation du sport, certains y trouvent leur bonheur. Exemple pour nous, les nouvelles plateformes type Hoops Factory qui proposent, certes moyennant finances, plus de souplesse, de beaux parquets et des conditions de pratiques beaucoup plus attirantes que dans la plupart de nos clubs. Jusqu'où cela pourra-t-il aller ?
- 2) La société s'engage de moins en moins autour de la compétition, et de plus en plus autour de la citoyenneté. Les financements publics ou privés, au travers du mécénat, sont de plus en plus fléchés vers la santé, l'accueil de personnes en situation de handicap, la pratique d'activités dans les quartiers Politique de la Ville. En raison de ces nouvelles priorités, les moyens sont transférés ou réduits pour le sport traditionnel.

Nous devons faire évoluer nos offres :

- Le 5x5 de compétition en clubs, il doit rester notre cœur de métier. C'est notre ADN, notre raison d'être depuis tant d'années,
- Le 5x5 de loisir, il doit faire l'objet d'une vraie réflexion de notre part pour qu'il ne nuise pas au 5x5 de compétition,
- Le 3x3 de compétition ; même si nous avons de bonnes bases depuis 5-6 ans, il y a tout à bâtir car, je ne vous l'avais pas encore dit, le 3x3 est devenu discipline olympique dès les JO de Tokyo en 2020. Notre fédération internationale, la FIBA, pense que le développement du 3x3 passera par des promoteurs (publics ou privés) qui seront les organisateurs de tournois. Même si nous comprenons la stratégie, nous crions Danger ! car en France, faire la part belle aux promoteurs va mettre en difficulté l'économie de toutes les composantes du Basket français : la Fédération, ses Ligues, ses Comités et ses Clubs. C'est pour cela que nous travaillons actuellement sur l'établissement de notre propre stratégie, avec un cabinet d'études. Ce travail

sera livré et présenté au Comité Directeur les 1er et 2 décembre prochain. Même si, pour le 3x3 considéré comme sport urbain, la qualification aux JO sera réservée aux petits pays, nous nous devons de préparer une élite peut-être pour une éventuelle participation aux Jeux de 2020, mais certainement pour chercher une médaille en 2024.

- Le 3x3, pratique de loisir ou dans l'éducation de nos jeunes, des classes scolaires au monde de l'entreprise, en passant par nos anciens licenciés, nous devons développer cette pratique urbaine. Cela nécessitera certainement de nouveaux terrains de jeu, en plein air, parfois couverts, dans des lieux publics ou privés, au sein de l'entreprise. A nous de réussir ce beau challenge qui nous attend.
- Le basket santé : vous savez tous en quoi consiste cette pratique que nous avons créée de toute pièce il y a 4 ans maintenant. Ce concept fédéral, déposé et protégé, est intégré au Médicosport Santé. Les médecins pourront le prescrire à leurs patients. Tous les publics sont concernés, avec ou sans pathologie ; pas besoin de gymnase, une salle ou un playground, un matériel adapté suffisent ; nos futurs licenciés seront encadrés par nos animateurs Basket Santé.
- Le basket proposé aux personnes en situation de handicap. Je ne parle pas de basket fauteuil, géré par la FFH, avec notre soutien. Je parle d'accueillir un public composé de personnes ayant un handicap léger, souvent géré dans le cadre du sport adapté, mais également des handicaps plus lourds. Il existe une pratique qui met tout le monde sur un même terrain, avec des paniers adaptés. Nous nous intéressons fortement à cette pratique afin de la contrôler puis la développer sur nos territoires, respectant ainsi notre démarche citoyenne d'un basket pour tous.

Pour faire évoluer ces offres et surtout les contrôler, nous devons revoir notre lien avec nos associations :

- Le club 2.0, capable d'évoluer vers un travail de qualité dans notre cœur de métier, le 5x5 en compétition, mais également de s'ouvrir vers d'autres pratiques pour un public beaucoup plus large
- Un nouveau lien (une nouvelle affiliation ?) pour des structures (association, structure publique ou privée) qui organiseront, en sus de nos clubs, des tournois de 3x3 homologués par la fédération,
- Un nouveau lien (une nouvelle affiliation ?) pour des structures (association, structure publique ou privée) qui ne proposeront que des pratiques non compétitives,

Une première réflexion est en cours pour nos clubs, afin de les faire évoluer, sans aucune obligation bien sûr.

Une deuxième réflexion est en cours pour les autres structures ; elle doit déboucher sur l'identification de ce nouveau lien avec la Fédération, elle doit intégrer leurs droits et devoirs dans notre vie fédérale.

Je vais maintenant changer de sujet et parler de nos équipes de France.

Nous nous étions quittés en octobre 2016 sur une double qualification aux Jeux Olympiques, un bon résultat de nos filles, un moins bon de nos hommes.

Bis repetita en 2017.

Notre équipe féminine gagne l'argent au championnat d'Europe à Prague. Les Bleues sont donc qualifiées pour la Coupe du Monde 2018 qui aura lieu en Espagne. Cet Euro aura été la dernière compétition bleue pour deux cadres : Céline DUMERC et ses 263 sélections, Gaëlle SKRELLA que nous aurons le plaisir de retrouver ce soir. Avec 263 sélections, Céline détient le record de participation en équipe de France. Nous avons prévu d'offrir, à chaque Ligue et Comité, la médaille d'argent et le maillot siglé DUMERC et 263. Je propose d'applaudir Gaëlle et Céline pour leur superbe carrière sous le maillot bleu.

Merci.

Pour notre équipe de France masculine, c'est une grosse déception : 3 victoires et 3 défaites, élimination par l'Allemagne en 1/8<sup>ème</sup> de finale. La nouvelle formule datant de 2015 (disparition de la 2<sup>ème</sup> phase et création des 1/8<sup>èmes</sup>) projette les perdants des 1/8<sup>èmes</sup> dans les profondeurs du classement, ce qui n'était pas le cas par le passé. Il est donc difficile de comparer les classements. La préparation a été compliquée :

- Les absences de Nicolas BATUM et Rudy GOBERT,
- Les blessures provoquant des abandons de Rodrigue BEAUBOIS, Fabien CAUSEUR, Moustapha FALL, Timothé LUWAWU,

- Les blessures provoquant une gestion délicate des 12 joueurs retenus : Kévin SERAPHIN, Antoine DIOT, Joffrey LAUVERGNE, Vincent POIRIER

A l'issue de l'élimination, il a fallu très vite décider de confirmer (ou non) le staff. Nous avons un accord avec Vincent COLLET. Les qualifications pour la Coupe du Monde arrivent très vite : novembre 2017. Nous avons décidé de maintenir le staff ; charge à la Direction Technique d'opérer un débriefing technique ; j'ai prévu de faire mon propre débriefing pour qu'ensemble nous puissions améliorer la performance de nos Bleus.

Je souhaite que nous retenions que l'EuroBasket est une compétition très relevée et que, même si nous avons de très bons joueurs, il nous faudra du temps pour challenger les meilleurs.

Avant de parler de nos jeunes, saluons nos A' féminines qui ont ramené l'or des Jeux de la Francophonie à Abidjan.

Nos jeunes :

Après le doublé des U18, champions d'Europe filles et garçons en 2016, c'est au tour des U16 de faire le doublé en or en 2017. Parmi tous ces jeunes, à coup sûr, certains seront dans les deux équipes de France olympiques de 2024. Un zoom sur les jeunes filles qui ont obtenu leur médaille en France, à Bourges devant plus de 2.500 spectateurs. Bravo à la Ligue Centre Val de Loire et les Comités Départementaux pour cette belle organisation. Si je vous parle de FAUTHOUX, après le papa Fred, n'oubliez pas le prénom de sa fille Marine. Une qui a été MVP de ce tournoi et qui a un papa qui restera éternellement dans nos cœurs : j'ai nommé Iliana RUPERT.

Pour compléter le bilan de cet été 2017, sachez qu'il s'agit du meilleur depuis toujours : 8 médailles dont 3 en or, 3<sup>ème</sup> nation au classement mondial du ranking combiné FIBA (seniors + jeunes) :

Les U20 Féminines ont fini 4<sup>ème</sup> (Europe) et les U19 5<sup>ème</sup> (Monde)

Les U18 en Bronze (Europe) et en Or (2016)

Les U16 en Or (Europe)

Les U20 Masculins sont en Bronze (Europe) et les U18 6<sup>ème</sup> (Europe) – et en Or (2016)

Les U16 en Or (Europe)

Concernant le 3X3 :

Les Seniors masculins ont obtenu le Bronze (Monde à Nantes)

Les Seniors féminines 4<sup>ème</sup> (Europe) et U18 masculins en Bronze (Europe)

Je souhaiterais saluer tous les staffs des équipes de France, et leurs chefs de délégation, bien sûr. Un banc particulier pour Patrick BEESLEY dont c'est le dernier été à la tête des équipes de France ; merci Patrick pour cette belle campagne 2017, malgré Helsinki et Istanbul. Merci également pour ton investissement avec cette double casquette DG/DTN. Tu as su remarquablement assurer ces deux hautes fonctions au service du basket français. J'aimerai y associer ton adjoint et ami, qui nous a quittés en janvier cette année. Alain GAROS était quelqu'un de bien, qui a lui aussi beaucoup servi le basket français. En sa mémoire, et pour remercier nos deux directeurs, je souhaiterai que nous les applaudissions.

Merci pour eux.

Patrick BEESLEY va quitter ses fonctions de DG/DTN fin de cette année. Nous avons déjà élaboré les contours d'une nouvelle organisation au sein des services.

Un mot sur les finances :

En 2017, toujours pas d'augmentation des tarifs depuis maintenant trois ans, donc aucun impact direct sur un budget qui dépasse les 32 millions d'euros après un exercice 2016-2017 excédentaire, une fois encore. Jean-Pierre HUNCKLER vous présentera tout cela avec son brio habituel.

Nous vous l'avions annoncé, en octobre 2016. Nous sommes fiers de vous annoncer que la marque Jordan devient l'équipementier officiel de la FFBB à partir de cette saison et ce jusqu'en septembre 2025. Jordan Brand produira tous les équipements sur et en dehors du terrain pour les équipes masculines et féminines, des sélections jeunes aux A, le 5x5 et le 3x3, ainsi que pour le CFBB. Ni la

FFBB, ni Jordan Brand n'ont pour l'heure communiqué publiquement concernant ce partenariat. Nous ferons une annonce officielle dans les semaines à venir. Nous vous demandons donc de garder cette information confidentielle pour le moment.

Nous avons également signé un partenariat de 4 ans avec la Mutuelle des Sportifs, nouvel assureur des licenciés de la Fédération ; la MDS intègre également les programmes « Passion Club » et « Basket Santé », grâce en particulier à sa garantie Sport sur Ordonnance à destination des personnes en Affection de Longue Durée.

Il y aurait tellement d'autres points marquants à évoquer :

- La LNB qui lance un nouveau plan de développement pour le basket français ; nous devons renouveler la convention de délégation qui se termine cette fin d'année 2017
- La LFB qui lance ses Pré-Open mais qui doit retravailler son Open LFB
- La NM1 qui fera peut-être l'objet d'une évolution, au même titre que l'ensemble de la pyramide des championnats de France masculins
- Le HNO qui a créé son groupe d'arbitres féminins nommé HN4
- Les titres de Champions de France de l'Elan Chalon (PROA), Bourg-en-Bresse (PROB), Villeneuve d'Ascq (LFB), la FIBA Europe Cup à Nanterre que nous félicitons,
- Le projet des grandes finales de Nationale 3 regroupant les meilleures équipes métropolitaines et ultramarines, masculines et féminines, dans la région parisienne
- Les premières automnales qui auront lieu fin octobre. Une première édition, pour marquer le top départ d'un grand moment de formation et d'information pour nos dirigeants. Ces automnales monteront en puissance et deviendront, au fil des saisons, un rendez-vous incontournable pour notre Fédération.

En clôture de cette Assemblée Générale, je reviendrai sur deux dossiers sensibles pour lesquels j'espère que notre Fédération Internationale saura nous accompagner :

- La qualification de notre équipe de France masculine à la Coupe du Monde 2019 ; les fenêtres du nouveau calendrier international, le conflit FIBA – ECA
- La sécurisation de la formation de nos jeunes internationaux

Deux coups de gueule que je partagerai avec vous.

En attendant, je souhaite encore et toujours remercier l'ensemble des élus et salariés de notre Fédération et de nos territoires. Nous avons beaucoup de travail les uns et les autres, c'est pour la bonne cause. Pour le devenir de notre sport, pour notre jeunesse, et le service de nos clubs.

Vive le basket français.

Bonne Assemblée Générale à tous.

**Monsieur Jean-Pierre SIUTAT donne ensuite la parole à Thierry BALESTRIERE, Secrétaire Général pour le Rapport Moral et d'Activité (annexe 1).**

Il y a un an, vous mettiez en place une nouvelle équipe fédérale. Aujourd'hui, il convient de dresser un bilan d'une saison de travaux. Comme à mon habitude, je commencerai par une revisite du rapport d'activités que vous avez tous reçu.

En LFB, finale inédite et un champion de France, Villeneuve d'Ascq, pour la première fois sacré. Cela bouge beaucoup dans cette compétition et soyons persuadés que la 20<sup>ème</sup> saison qui commence voit émerger de nouvelles équipes performantes qui vont finir par remplir massivement les salles de basket féminin.

Record à souligner pour notre formation d'arbitres de haut niveau qui inscrit désormais, un record absolu, 13 arbitres à l'international. Le travail effectué, en équipe, avec des solutions innovantes, depuis quelques années porte ses fruits. Et les arbitres féminines, et non les arbitres du Basket féminin, arrivent de plus en plus nombreuses dans les meilleurs sifflets de l'hexagone.

L'emploi est également devenu un axe de travail majeur de la FFBB. Et le nombre de 622 missions services civiques montre le succès que vous avez réservé à ce dispositif.

Les actions de formation sont désormais distribuées sous la marque INFBB. Cela apporte une lisibilité, des critères de qualité, une charte FFBB. Les officiels ont enfin intégré ce dispositif, l'offre concerne donc toutes les familles. Le catalogue des formations dispensées se développe d'années en années, avec l'utilisation désormais systématique du e-learning. Les formations sont d'autant plus motivantes que le système se simplifie. La CFO l'a bien compris en débroussaillant les cursus de formations arbitres et OTM. Il conviendra à vous, acteurs des Ligues Régionales, d'étendre ce réseau de formation par la mise en route des IRFBB. La FFBB vous aidera pour construire ces instituts. Nous aurons un premier indicateur, dès cette saison, avec la création des automnales. Nous excellons sur la formation des joueurs. Si nous performons autant sur les autres familles, je ne suis pas inquiet sur l'avenir.

Côté Marque, il convient de noter le succès du week-end Coupe de France à l'Accorhotels Arena. Succès populaire avec un record de spectateurs et succès économique avec l'obtention d'un équilibre financier. Succès également avec le Kinder+ sport Basket Day, auquel plus de 100000 enfants de 1200 clubs ont participé. Les 1ers indicateurs de cette saison sont aussi au vert concernant cette opération. Je note ce paradoxe face aux « seulement » 90000 enfants participant à la Fête du Minibasket. Une réflexion est sans doute à mener.

La délégation Jeunesse et Territoires, nouvellement mise en place, a également contribué à l'activité fédérale. Côté Jeunesse, nouveau record de 117 000 enfants inscrits dans l'Opération Basket Ecole. Pour les Territoires, les CTC se développent avec leur lot de questions, mais aussi certaines déviances sur des transferts de droits sportifs. Il faut toujours se recentrer sur l'objectif de la CTC. Certains semblent tenter de s'en écarter. Votre rôle est de rappeler l'intérêt du dispositif. Nous devons également retravailler sur ce dispositif, car aujourd'hui il est mature, mais à adapter en fonction de la géographie rurale ou métropolitaine.

L'aide aux structures est toujours significative avec une enveloppe de 200k€ distribuée aux comités et ligues. Regret que certains d'entre vous n'aient pas constitué de dossier pour capter cette aide fédérale.

Les valeurs citoyennes sont toujours développées par la FFBB. Nous devons, à mon avis, progresser pour qu'un maximum de ligues, comités et clubs s'approprient la majorité des actions, très nombreuses, à votre disposition.

La délégation Compétitions et Pratiques Sportives a dû relever un double défi : répondre à la commande politique en structurant une commission des compétitions chargée du produit « match », comprenant entre autres la désignation des officiels, mais aussi, continuer à organiser l'ensemble des compétitions fédérales en prenant en compte les contraintes toujours plus nombreuses imposées par les clubs. Le défi a été relevé, et la gestion des quelques 9000 rencontres de championnat de France a été assurée grâce à un partenariat de grande qualité entre les bénévoles et les opérationnels de la commission.

Cette délégation a intégré également les activités 3x3 et basket santé dont on sait qu'elles deviendront, demain, des champs de développement d'une importance stratégique. L'impulsion fédérale doit être relayée sur les territoires sous une forme qu'il nous convient de définir et d'organiser. Les 238 tournois homologués sont à souligner mais l'effort doit être accru pour garantir notre participation aux JO 2020.

La COMED a rejoint cette délégation, et s'est lancée dans le développement du réseau des médecins agréés. Succès avec l'intégration de 47 nouveaux médecins dans nos effectifs. Cette action devra être poursuivie, car nous savons que les clubs sont souvent en difficulté par manque de médecin agréé de proximité.

Dans le domaine sportif, nous vous avons promis e-Marque V2, et nous n'avons toujours pas réussi la livraison. La faute à un cahier des charges mal ficelé au départ, à des évolutions règlementaires qui nous ont obligé à modifier e-Marque V1. Notre équipe SI travaille sur le produit. Je m'engage à ce que lors de notre prochaine AG, e-marque V2 soit en service partout !

Côté juridique, la commission Championnat de France – Pré-national a vu le jour. Le chantier est important, les mentalités sont à faire évoluer, les contrôles à développer, mais le statut des joueurs d'intérêt général se dessine, et dès le week-end prochain les premières formations seront lancées.



La mise en place du questionnaire de santé a nécessité beaucoup d'énergie. La conception, la communication, l'appropriation n'ont pas été simples. Mais nous savons que ce dispositif au final va aider les clubs. Charge à nous tous de bien le porter.

L'évolution de notre règlement disciplinaire a lui aussi demandé beaucoup de travail. Il va falloir désormais le mettre en application dans toutes les structures. La centralisation, demain, des commissions de discipline au niveau des ligues va sans doute fiabiliser la mise en application de l'ensemble des nouvelles dispositions. Et surtout, n'hésitez pas à nous solliciter pour que nous vous aidions dans des cas difficiles. Un cas bien traité par vos équipes évite parfois un recours auprès de la Chambre d'Appel.

Et demain, nous allons ouvrir un nouveau chantier avec la dématérialisation complète de la licence. D'autres fédérations y sont arrivés, il n'y aucune raison, pour que demain, tous les basketteurs ne disposent pas de leur licence sur leur smartphone !

Doit-on juger l'activité d'une fédération au travers du volume de son rapport d'activité ? Si tel est le cas, cette saison, et ce sans changer la police de caractère, nous avons atteint 83 pages. Sans doute un record.

Il est vrai que nous avons tous ensemble beaucoup travaillé depuis la mise en place de la nouvelle équipe à Dijon. Il est vrai que certains chantiers nous étaient imposés rendant encore plus volumineuse l'activité. Ce volume est aussi dû à l'envie des ressources ayant intégré le comité directeur de se mettre de suite dans l'action. Et aujourd'hui, soyez rassurés, ou pas, tous les membres du comité directeur travaillent beaucoup. Certes pas autant que notre président, et heureusement pour nous tous, mais chacun apporte dans son domaine sa pierre à l'édifice. Et comme les opérationnels pilotés par notre directeur général sont également plein d'énergie, le résultat place la FFBB sans difficulté sur le podium des fédérations françaises.

Depuis un an, de nouvelles commissions ont vu le jour, la transversalité entre délégations, entre pôles et services progresse garantissant un service public, cher à Jean-Pierre SIUTAT, plus efficace de jour en jour. Je retiendrai quelques éléments marquants de cette activité :

- le séminaire des territoires qui vous a une première fois mobilisés fin novembre 2016. Nous avons dessiné ensemble ce que sera l'organisation de notre basket de demain.
- Le séminaire d'accompagnement des dirigeants, en janvier 2017. Grande première sous sa forme en réunissant plus de 400 dirigeants. Réel succès puisque des acteurs de vos structures, pour la première fois, ont rencontré leurs homologues. Cette rencontre a créé l'envie de, de nouveau, travailler ensemble. D'où le succès du Campus d'Eté, et sans nul doute des Automnales de demain.
- Vous nous dites que vous avez beaucoup de travail, mais se retrouver ensemble, dans un site de qualité, pour échanger sur vos problématiques est une vraie plus-value source de motivation.
- Nous nous étions engagés sur une réforme de notre communication interne. Nous y sommes presque ! Les licences Office 365 sont en cours de livraison pour les clubs, les comités et les ligues. eFFBB est opérationnel, vos référents (120) sont formés, convaincus du produit, et vont démultiplier très prochainement vers les clubs. Nous ferons de eFFBB notre outil de référence. Nous sommes des précurseurs. Des fédérations nous ont envié FBI, demain elles copieront eFFBB.
- eFFBB va nous aider, mais ne fera pas tout. La nécessaire communication orale sera toujours obligatoire, d'où le maintien de nos réunions de zones, pour expliquer notre politique. Nous avons trop d'exemples de difficultés que nous aurions pu éviter si nos processus étaient plus fiables et surtout mieux partagés.
- 18-25 novembre 2017, prochaines réunions de Zones.

Je réferme la parenthèse calendrier.

Par exemple, que d'énergie avons-nous passé cette année sur des sujets d'affiliation de clubs, de rattachement dérogatoire de clubs dans un autre comité ou de nommage de compétitions dans notre application FBI. Ces dossiers n'avaient pas fait l'objet d'un processus fiabilisé. D'où une source d'irritants pour les clubs, pour vous et pour nous.

Cette communication passera aussi, demain, par le réseau des directeurs territoriaux. Beaucoup d'entre vous ont compris la nécessité de professionnaliser vos organisations. Vous l'avez fait sur le plan technique depuis des années, contribuant ainsi aux résultats de nos équipes de France. Il convient de franchir le pas avec les postes de Directeur Territorial et de Conseiller Technique des Officiels. Vous, dirigeants bénévoles, avez besoin d'appuis opérationnels pour que demain votre motivation ne s'épuise pas face au volume des travaux. La cartographie des dirigeants bénévoles évolue. Nous devons vous aider à modéliser vos structures pour qu'elles puissent mieux accompagner les clubs.

La FFBB va continuer à innover, condition nécessaire pour survivre, donc il convient que vos structures se créent avec des relais capables de vous accompagner au quotidien.

Et quand on voit la taille que demain auront certaines ligues régionales, cette modélisation est indispensable. Lors des soutenances des CCR nous avons mesuré le travail qu'il reste à faire. Il ne reste globalement que 6 mois pour préparer en qualité ces nouvelles organisations. Il vous appartient de bien préparer la gouvernance de ces nouvelles ligues.

Et en termes de gouvernance, n'hésitez pas à copier le modèle fédéral. Nous travaillons beaucoup mais toujours dans une ambiance de qualité. Le partenariat est fort entre élus et opérationnels. Tous les bénévoles travaillent au service du collectif. Cela est sans doute dû au management des deux acteurs clés que sont le président et le directeur général. Et ce binôme est aussi très important dans vos structures. Soyez vigilants et exigeants sur le casting.

Côté fédéral, cette année civile est la dernière de Patrick BEESLEY notre directeur général. Patrick, nous avons commencé ensemble, début 2013, dans nos missions respectives. Patrick, je profite de cette assemblée générale, pour te remercier très sincèrement du travail fait pour le basket français, du grand plaisir que j'ai à travailler, quasiment au quotidien, avec toi, pour que nous aidions à la mise en œuvre de toutes les actions que l'équipe fédérale imagine. J'ai apprécié ta rigueur, ton intégrité, et ta disponibilité H24, 7/7. Tu as encore quelques mois pour découvrir ce que le mot vacances signifie. Par contre sur ce dossier, je ne pourrai guère te servir de conseiller.

Je suis certain que ton modèle sera repris par ton successeur et que tous ensembles, vous, nous, continuerons à développer notre discipline.

**Le rapport moral est ensuite soumis au vote de l'Assemblée Générale qui l'approuve à l'unanimité, à mains levées.**

**Monsieur Jean-Pierre SIUTAT donne ensuite la parole à Jean-Pierre HUNCKLER, Trésorier Général pour le Rapport Financier.**

Bonjour à toutes et à tous,

Pour la septième année consécutive, j'ai le plaisir et l'honneur de vous présenter les comptes 2016-2017 de la FFBB ainsi que le Budget Prévisionnel 2017-2018.

Comme de coutume maintenant, nous allons passer un peu de temps sur nos deux structures Filiales avant de passer au bilan de la FFBB.

#### **France Basket Promotion :**

Il s'agit des comptes arrêtés au 31 décembre 2016 puisque cette société fonctionne sur un exercice civil.

Pour mémoire, le Chiffre d'affaire du précédent exercice (2015) dépassait les 1,1 millions d'€. La principale raison en était l'organisation du Championnat d'Europe qui nous avait permis d'enregistrer une activité très forte en août et septembre 2015. L'organisation du TQO féminin à Nantes en 2016 nous a tout de même permis de réaliser un Chiffre d'affaires de 831 K€.

Comme je l'avais indiqué lors de la dernière AG, France Basket Promotion doit être accompagné pendant plusieurs années afin de structurer cette branche commerciale. Malgré tout, vous constaterez que l'aide de la fédération est en nette diminution. Là encore, il est important de rappeler que la subvention exceptionnelle attribuée par la FFBB était de 129 000€ en 2015 contre 37000 € en 2016

Je peux d'ores et déjà vous dire que l'exercice 2017 sera difficile. En effet, le changement d'équipementier et l'arrivée d'une nouvelle collection pour les arbitres va nécessiter un temps

d'adaptation qui ne permettra sans doute pas d'atteindre un Chiffre d'Affaires conséquent. En revanche, les perspectives pour 2018 sont bien meilleures.

Je voudrais saluer le travail réalisé depuis 3 Ans par l'équipe de FBP sous la houlette de Rémi GAUTRON, Raymond BAURIAUD et Isabelle CHAUVIN.

### **Comité d'Organisation :**

Nous avons fait un prévisionnel avec un déficit d'un peu plus de 1 millions d'€. En effet, comme vous le savez, l'organisation du TQO féminin, eu égard aux contraintes de la FIBA ne pouvait se solder autrement.

Le travail de Jean-Pierre SIUTAT, qui s'était engagé à combler cette somme auprès de l'Etat qui nous avait déjà aidé pour l'Euro 2015, a payé puisque nous avons obtenu une nouvelle aide qui nous a permis de limiter le déficit.

Comme nous nous y étions engagés après les excellents résultats financiers de l'Euro 2015, nous avons transféré sur le CO toutes les organisations fédérales (finales Coupe de France, Open LFB, Open 3X3, matchs de préparation des équipes de France). Le déficit de cette année est principalement dû à l'Open LFB, à l'Open de France 3X3 et, dans une moindre mesure aux finales de Coupe de France.

## **COMPTE DE RESULTAT 2016/2017**

Je vous laisse découvrir les éléments financiers pour l'exercice 2016/2017.

- Tout d'abord les produits (32 142 K€ pour 30 603 K€ soit 105%)
- Ensuite les charges (31 823 K€ pour 30 603 K€ soit 104 %)

Vous pouvez constater quelques évolutions par rapport au budget initial mais l'augmentation des charges a été plus que compensée par celle des produits.

Nous allons regarder tout cela dans le détail.

### **TOUT D'ABORD, LES PRODUITS :**

#### **AFFILIATIONS – LICENCES – MUTATIONS :15161 K€**

En hausse de 3,3%. C'est un chiffre important qui traduit le bon développement de la fédération. D'autant plus que cette évolution n'est pas due à une augmentation du prix des licences puisque celles-ci n'ont pas été réévaluées depuis deux ans.

#### **PARTENARIAT : 8478 K€**

En augmentation de 4,9%. Le travail mené par le Pôle Marque est à souligner. Cette évolution est également due à des partenariats techniques supplémentaires mais également nos échanges marchandises qui trouvent leur compensation dans les charges. Nous les retrouverons après.

#### **LNB : 2164 K€**

Quasiment identique aux prévisions. Il s'agit d'une convention financière respectée à la lettre

#### **BASKETBALL MAGAZINE : 595 K€** Pas de commentaire

#### **SUBVENTIONS : 2564 K€**

La hausse provient des excellents résultats de nos équipes de France jeunes. En effet, notre classement européen nous permet d'obtenir de FIBA Europe des subventions complémentaires.

#### **PRODUITS DIVERS : 3138 K€**

L'augmentation des produits divers (+14,4%) se trouve dans plusieurs éléments :

- 1) Augmentation des sommes perçues au titre des Paris en ligne.  
Vous le retrouverez également en charge puisque nous reversons une partie conséquente à la LNB.
- 2) Refacturation des charges diverses à des partenaires tels que prévu dans leur contrat.

Vous découvrirez maintenant la photographie des charges de l'ensemble des Pôles.

Je ne ferais pas de commentaires particulier sur ce slide, car nous allons revenir dans le détail sur chaque Pôle afin de commenter les principales évolutions.

#### **DIRECTION POLITIQUE ET DIRECTION GENERALE : 1464 K€ pour 1636 K€**

On constate que les dépenses de ce secteur sont très mesurées. A souligner que les frais de déplacement sont en diminution, en effet cette année olympique nous a permis de réduire les frais de relations internationales. Les déplacements et séjour aux Jeux Olympiques étant intégralement pris en charge par le CNOSF.

On peut également remarquer que les charges de personnel sont inférieures aux prévisions et que les coûts du séminaire du Comité Directeur organisé en décembre dernier à Paris ont été bien maîtrisés.

#### **ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES : 9619 K€ pour 7326 K€**

C'est le Pôle dont le dépassement est le plus significatif (+31,3%) mais nous pouvons l'expliquer :

Vous pouvez d'ores et déjà constater que c'est dans le fonctionnement du Pôle que l'on retrouve principalement cette évolution. Il ne s'agit pas d'achats, ni de frais de personnel ou d'honoraires qui seraient supérieurs aux prévisions, puisqu'ils sont conformes au budget.

Mais en fait, nous avons constitué une provision de 2 millions d'€ afin de répondre au défi des Jeux Olympiques 2024 à Paris et plus particulièrement à l'arrivée d'une nouvelle discipline Olympique (le 3X3) qui sera présente dès Tokyo en 2020. J'aurais l'occasion de revenir sur ce chiffre lors de la présentation du budget prévisionnel.

Cette dotation a pour but, dans les prochaines années, de ne pas pénaliser le budget fédéral des investissements humains et financiers qui seront nécessaires pour permettre, le développement, et la structuration du Haut niveau pour cette nouvelle discipline mais aussi des nouvelles pratiques.

Concernant les actions, on y retrouve les reversements des paris sportifs pour la LNB dont nous avons vu la même augmentation dans les produits ainsi que les charges refacturées pour nos partenaires (Echanges marchandises).

#### **POLE HAUT NIVEAU 10179 K€ pour 10 504 K€**

Comme vous pouvez le constater, les charges sont contenues. Il faut, pour être totalement transparent, préciser que Jean-Pierre SIUTAT a obtenu du CNOSF des remboursements supplémentaires sur les déplacements de la délégation française comme déjà évoqué dans les relations internationales.

A signaler encore une fois la volonté de Patrick BEESLEY et de Jacky COMMERES dont je salue l'arrivée au poste de Directeur du Haut Niveau en remplacement de notre regretté Alain GAROS, de respecter le budget global qui leur est affecté.

Dans les principales évolutions, on notera que les charges de personnel sont inférieures aux prévisions, comme le parcours de l'excellence sportive ou bien encore l'arbitrage de haut niveau dont une partie des frais n'était pas arrivée à la date d'arrêt des comptes.

En revanche, et cela compense largement ce décalage, les équipes de France sont en léger dépassement parce qu'une grande partie de la préparation de l'équipe de France féminine a été enregistrée sur cet exercice.

#### **POLE FORMATION 1649 K€ pour 1782 K€**

Budget toujours bien maîtrisé.

Si le fonctionnement est légèrement en hausse, c'est dû en partie à une légère augmentation des charges de personnel suite à quelques mouvements et au renforcement de l'INFBB.

Ce pôle est générateur de ressources, on l'a vu dans les produits et nécessite des ressources humaines pour réaliser l'ensemble des formations désormais gérées par la fédération. On y ajoutera la gestion nationale des services civiques.

#### **POLE MARQUE : 3230 K€ pour 3093 K€**

En léger dépassement sur l'exercice.

C'est le fonctionnement qui intègre les frais de personnel, notamment ceux qui sont refacturés à nos deux filiales FBP et le C.O qui impacte le budget de ce pôle.

L'organisation du Championnat d'Europe U16 Féminin à Bourges a généré quelques dépenses supplémentaires refacturées au C.O. et que l'on a retrouvé dans les produits.

Ces investissements ont été légitimés par le résultat sportif et la qualité de l'organisation saluée une nouvelle fois par la FIBA.

#### **POLE TERRITOIRES 5681 K€ pour 6261 K€**

Le réalisé du Pôle territoire est inférieur au prévisionnel tant au niveau du fonctionnement que des actions.

Plusieurs explications à cela :

- Des charges de personnel contenues (-12%)
- Des commissions qui travaillent et qui s'évertuent à respecter les budgets validés (-1,5%)
- Des charges de zones très inférieures aux prévisions (-26%) mais qui se compensent

également par des produits inférieurs.

- Une structuration territoriale très inférieure à ce que nous envisagions (-29%). Si les aides aux ligues et aux comités correspondent au prévisionnel, les séminaires dédiés à la réforme territoriale ont été moins onéreux que prévu initialement, notamment Troyes mais également des charges bien maîtrisées sur le Comité de Coordination national de la réforme Territoriale ou bien encore les réunions Inter CCR.

**Le rapport financier du Trésorier Général soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale est adopté à l'unanimité.**

### **BILAN AU 31 MAI 2016**

Je vous laisse découvrir la nouvelle présentation du Bilan de la fédération.

J'espère qu'elle est plus lisible que la précédente. C'est en tout cas l'objectif recherché !

Deux remarques :

- Concernant le bilan Passif ce sont les Fonds propres de la fédération qui représentent la majeure partie du passif (8776 K€ soit 36%)
- A l'Actif vous remarquerez que la Trésorerie (11955 K€ soit 49%) représente la Plus grande partie de celui-ci malgré un actif immobilisé conséquent (4486 K€ soit 18% qui correspond au siège fédéral).

Je passe la parole à notre Commissaire aux Comptes, Monsieur Christian LOURDEAU, pour son rapport ainsi que le rapport spécial.

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES** : Monsieur Christian LOURDEAU

Mesdames, Messieurs

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 mai 2017 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Fédération Française de Basketball, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau Fédéral en date du 13 Octobre 2017.

Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **1 - Opinion sur les comptes annuels**

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France : ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fédération à la fin de cet exercice.

#### **2 - Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre attention les éléments suivants :

Mes appréciations ont notamment porté sur le caractère approprié des règles et méthodes comptables suivies par votre Fédération et des informations figurant dans les notes annexes.

Comme mentionné dans l'annexe au chapitre des faits caractéristiques, le basketball 3x3 devient une nouvelle discipline olympique nécessitant de la part de la Fédération Française de Basketball un investissement important pour organiser cette discipline dans les territoires et pour structurer un service dédié au sein du pôle haut niveau qui va devoir initier de nouvelles actions afin de présenter des équipes de France compétitives lors des Jeux Olympiques. J'ai pris connaissance des réunions du Bureau Fédéral et du Comité Directeur validant une provision de 2 000 000 € destinée à couvrir ces coûts afférant sur les 3 prochaines saisons.

Les appréciations ainsi formulées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes individuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **3 - Vérifications et informations spécifiques**

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

## **RAPPORT COMPLEMENTAIRE SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Mesdames, Messieurs

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées dont j'ai été avisé.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### **CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, j'ai été avisé des conventions mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce, approuvées au cours d'exercices antérieurs, et dont l'exécution s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

#### **Rémunération du Président**

Selon les termes de la loi de finance pour 2002 et du décret d'application 2004-76 du 20 janvier 2004 instaurant l'article 242 C annexe II du Code Général des Impôts, les associations qui disposent de ressources hors ressources issues des versements effectués par des personnes de droit public d'un montant supérieur à 1 000 000 euros en moyenne sur les trois derniers exercices peuvent rémunérer trois de leurs dirigeants.

En application de l'article 20 des statuts de la Fédération Française de Basket-ball et sur autorisation du Comité Directeur, il a été décidé de rémunérer le Président, Mr Jean-Pierre SIUTAT.

La Fédération Française de Basketball bénéficie d'une convention de mise à disposition de Mr Jean-Pierre SIUTAT par le Conseil Général des Hautes Pyrénées.

Au titre de l'exercice clos le 31 mai 2017, Mr Jean-Pierre SIUTAT a bénéficié d'une rémunération brute globale de 117 905 €.

Mesdames et Messieurs, je vous remercie de votre attention.

Jean-Pierre HUNCKLER reprend la parole et poursuit sa présentation.

### **AFFECTATION DU RESULTAT : 319.092€**

Nous vous proposons d'affecter ce bénéfice au Report à Nouveau.

**L'Assemblée approuve à l'unanimité cette affectation.**

### **BUDGET PREVISIONNEL 2017/2018**

Nous allons évoquer maintenant le budget Prévisionnel de l'exercice 2017/2018. Il a été construit avec la même prudence que les précédents et la même volonté de transparence.

#### **LES PRODUITS :**

S'élèvent à 32 670 K€ pour 30 603 K€ lors du précédent exercice, soit une augmentation de 6%.

Licences, affiliations et compétitions :

La prudence nous conduit à vous présenter un prévisionnel quelque peu en retrait par rapport au réalisé de l'exercice précédent. En effet, quand bien même nous continuerions à progresser en termes de licences, nous avons pris en compte la baisse du coût des assurances qui devrait avoir un impact négatif sur nos produits mais également sur nos charges. En outre, le budget a été construit en conservant les mêmes tarifs que les deux saisons précédentes conformément à notre engagement.

Le partenariat est en progression de 17,5%. Il prend en compte le nouveau contrat équipementier très supérieur au précédent ainsi que des partenariats techniques en hausse. J'en profite pour remercier Raymond BAURIAUD et son équipe pour l'excellent travail réalisé qui nous permet de fidéliser nos partenaires et de prospecter auprès de nouveaux.

LNB: Légère augmentation. Les produits compensent les charges constatées sur les arbitres de PRO A et PRO B.

Les subventions devraient revenir à un niveau classique. En espérant le maintien de la convention d'objectifs. Les excellents résultats obtenus par nos équipes de France jeunes cet été devraient nous permettre d'obtenir une nouvelle fois quelques subventions de FIBA Europe.

Les produits divers sont supérieurs au précédent exercice. Ceci est principalement dû aux reprises de provisions dédiées d'une part à la réforme territoriale et d'autre part au Projet Olympique 3X3

#### **LES CHARGES :**

S'élèvent à 32 670 K€ pour 30 603 K€ lors du précédent exercice, en ligne avec les produits.

Vous découvrez sur ce slide une nouvelle présentation.

En effet, le budget se doit de coller à l'organisation politique et aux projets de la fédération. Comme vous le savez, nous sommes organisés maintenant en six Pôles contre Cinq la saison dernière. Les instances politiques et la direction générale s'ajoutant à ces Pôles.

Ainsi, la majeure partie du Pôle AGF et DPG sont devenus « Instances Politiques et Direction Générale », la partie « juridique » de l'ex Pôle AGF étant désormais le Pôle « Affaires Juridiques et Institutionnelles » que vous trouvez tout à droite de cette diapositive en vert.

Les périmètres d'intervention des Pôles Haut Niveau, Formation et Emploi ainsi que le Marque sont inchangés.

En revanche, l'ex Pôle Territoire est scindé en deux. D'une part le Pôle Jeunesse et Territoire et d'autre part le Pôle Compétition et Pratiques Sportives en Jaune à droite.

La comparaison avec l'exercice précédent en sera de fait un peu moins lisible.

### **INSTANCES POLITIQUES ET DIRECTION GENERALE : 9 316 K€ pour 8 963 K€**

Comme je vous l'ai indiqué précédemment, la comparaison avec le précédent exercice est difficile. En effet, le prévisionnel et le réalisé sont ceux adoptés lors du précédent exercice pour les instances dirigeantes et pour le Pôle AGF, dont les services juridiques.

Néanmoins, on peut retenir que :

Le fonctionnement est en augmentation de 6,8 %. Cette augmentation est uniquement due à la progression très sensible de nos échanges marchandises avec notre nouvel équipementier.

Les actions : sont en baisse. Il s'agit essentiellement de l'impact de la réduction du coût des assurances que nous avons répercuté également en produit comme je vous l'ai indiqué précédemment.

### **POLE HAUT NIVEAU : 11 432K€ pour 10 504 K€**

Le budget Pôle Haut niveau est en progression sensible.

Si le fonctionnement est bien maîtrisé, on constate une augmentation consécutive des actions. Plusieurs raisons légitimes à cette évolution :

- Nouvelle augmentation des coûts d'organisation pour les tournois de préparations de nos jeunes
- Prise en compte des fenêtres de qualification pour les équipes de France A
- Prise en compte du Projet Olympique (3X3) qui est compensé par les produits comme je vous l'ai présenté tout à l'heure
- Augmentation du Plan de féminisation du Haut niveau pour 50 000€ afin d'organiser des actions autour des 20 ans de la Ligue féminine.

### **POLE FORMATION ET EMPLOI : 1 961 K€ pour 1 782 K€**

Le Budget est en hausse sensible (+10%). Cette évolution réside principalement dans les actions puisque le fonctionnement reste quasiment stable.

Celles-ci sont en très forte hausse (+16,2%), car nous avons pris en compte les actions concernant les officiels transférés de l'ancien Pôle Territoire sur l'INFFB et que nous retrouvons dans les produits divers.

### **POLE MARQUE : 2 794 K€ pour 3 093 K€**

C'est un Pôle dont le budget baisse mécaniquement.

En effet, comme vous le savez, la quasi-totalité des événements sont affectés au C.O. depuis le précédent exercice.

Il restait l'organisation de la Coupe de France que l'on trouvera désormais et de manière cohérente dans le Pôle Compétitions et Pratique Sportive. De ce fait, la part « actions » est en forte diminution alors que le fonctionnement reste stable.

### **POLE JEUNESSE ET TERRITOIRE et Pôle COMPETITIONS ET PRATIQUES SPORTIVES : 3 493 K€ pour 2 955 K€**

Pour ce budget et de manière tout à fait exceptionnelle, je vous présente côte à côte les deux pôles qui constituaient lors des exercices précédents qu'un seul Pôle.

Il y a bien évidemment un déséquilibre dans la présentation puisqu'il était compliqué de déterminer toutes les charges pouvant être affectées à l'un plus qu'à l'autre. Notamment les charges de personnel (qui pouvaient intervenir jusqu'alors sur les deux pôles) mais également certaines charges de fonctionnement in différenciables jusqu'alors.

En revanche, s'agissant des actions, je peux vous préciser que :

- Les actions du Pôle Jeunesse et Territoire sont en baisse pour la seule raison que nous n'organisons pas de séminaire cette année contrairement à l'année dernière.
- Celles du Pôle Compétitions et Pratiques Sportives sont en hausse de 10,5% car l'on y retrouve les charges liées à l'organisation de la coupe de France (hors finales) qui sont transférées du Pôle Marque comme indiqué précédemment.
- A noter également une évolution consécutive du Budget 3X3 et de Basket pour Tous compensé par la reprise de provision vue dans les produits.

### **Pôle Affaires Juridiques et Institutionnels : 720 K€**

Pas de comparaison possible pour ce Pôle puisqu'il n'existait pas dans le précédent budget.

On notera tout de même la création au sein de ce Pôle de la Commission CF-PN qui a pour mission de porter les projets MIG/JIG sur le Territoire.

Je voudrais remercier l'ensemble de l'Equipe du service Comptable et Financier pour leur disponibilité



et l'aide qu'ils m'apportent tout au long de l'année afin de gérer du mieux possible cette belle maison. Je ne voudrais pas oublier dans mes remerciements la commission des finances qui réponds à toutes mes demandes sous la houlette de son Président René KIRSCH. Enfin, mes remerciements iront vers vous mesdames et messieurs d'avoir eu la patience de m'écouter, pendant cette présentation.

### **ADOPTION DU BUDGET PREVISIONNEL 2017/2018**

Le budget prévisionnel soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale est adopté à l'unanimité.

### **RESOLUTION : ENGAGEMENT D'ACHAT DU 3EME ETAGE.**

Dans le cadre de la libération du 3<sup>ème</sup> étage par la LNB (Etant un peu à l'étroit) à partir du 2 Février 2018, il est prévu de conclure un Bail entre le C.O et la LNB afin de reprendre le 3ème étage et les 6 Parkings. Parallèlement, nous nous sommes mis d'accord avec la LNB pour que la FFBB s'engage à racheter cet étage dans l'hypothèse où la Ligue déciderait de le vendre.

Nous avons convenu d'un prix fixe à la valeur estimée du bien à ce jour, soit 1,6 Millions d'Euros. Cet engagement d'achat et ce prix sont valables jusqu'au 31 décembre 2020. Après cette date, la FFBB bénéficiera d'une priorité d'achat mais sans obligation, au même prix avec une variation possible de plus ou moins 10 % selon le prix du marché.

Conformément à l'article 11 des statuts de la fédération, l'assemblée générale autorise cet engagement d'achat et donne quitus au président fédéral de souscrire d'éventuels emprunts nécessaires à cette acquisition et lui confère mandat et pouvoir aux fins de négocier et conclure les opérations visées par cette résolution.

**L'Assemblée approuve à l'unanimité cette Résolution.**

**Monsieur Jean-Pierre SIUTAT donne ensuite la parole à Jean-Yves BONNEFOY, Vice-Président chargé du Sport au Conseil Départemental de la Loire.**

Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi de ne pas reprendre tout le protocole et très simplement de vous souhaiter à tous la bienvenue dans nos terres ligériennes.

Nous sommes très heureux de vous accueillir. J'espère que jusqu'à présent vous avez, malgré le week-end studieux, pris un peu de temps pour profiter de ce qui vous entoure, sinon je vous invite à revenir dès que vous le pourrez.

Je voudrais tout d'abord remercier le Comité Départemental d'avoir organisé cette Assemblée Générale Fédérale ici, et merci également à la Fédération d'avoir accepté de bien vouloir venir sur nos terres ligériennes.

Noël a présenté la Loire mais je voudrais quand même revenir sur un certain nombre de choses. Vous avez compris que la colonne vertébrale de notre département, c'est le fleuve Loire qui le traverse du Sud au Nord sur 100 kilomètres et dans la Loire, pas de monotonie. Les plateaux succèdent aux larges plaines et à d'étroites vallées pour s'effacer devant des montagnes qui bordent et dominent le territoire. La Loire se distingue aussi par la diversité de ses panoramas, vastes étendues de landes, crêtes vigoureuses, plaines et forêts avec ses étangs et sa faune si originale, avec des paysages, des hauts de chaumes que je vous invite à découvrir si vous revenez dans la Loire.

Viandes, fromages, vins, la réputation des produits du terroir ligérien dépasse, depuis bien longtemps, les frontières du département. Plusieurs d'entre eux sont d'ailleurs labellisés, A.O.C (A.O.P maintenant) ou label rouge.

Comment ne pas citer parmi eux la rigotte de Condrieu, les Côtes du Forez, les Côtes Roannaises et le Saint-Joseph et aussi bien sûr la fourme de Montbrison.

Bref, vous l'aurez compris, les ligériens sont très fiers de leur territoire et aiment à le faire partager.

Cette terre ligérienne est, à n'en pas douter, une terre de Basket, de Foot aussi, cela a été dit et c'est une évidence. C'est également une terre de bien d'autres sports et comment ne pas citer là aussi le développement remarquable du sport de pleine nature.

Le Basket est très présent dans la Loire depuis de très nombreuses années, Noël nous en a parlé, et il reste aujourd'hui un sport phare du département. 2 % de la population qui est licenciée, ce qui est important.

Je vais revenir sur les clubs de haut niveau. Nos deux clubs masculins dont nous sommes très fiers, la Chorale de Roanne et Saint-Chamond Basket, font un travail remarquable et cela nous fait des derbys extraordinaires avec parfois des tensions qui montent, surtout pour les Présidents ou les entraîneurs. Quand on est simple spectateur, cela est très agréable, lorsque l'on est à leur place, cela doit être un peu compliqué.

Pour ce qui est de la représentation féminine, le plus haut niveau de la discipline est magnifiquement représenté par le club de Montbrison Féminin, en LF2 et, si vous me le permettez, je vais vous avouer que j'en suis particulièrement fier.

Je ne doute pas que Noël est très fier d'être Président du Comité dans un tel département. Je vais vous donner un chiffre que je vous invite à retenir : le département de la Loire investit chaque année environ 1,155 million d'Euros pour le Basket ligérien. Je considère que cela est un investissement car que ce soit pour le haut niveau, pour la formation, pour le fonctionnement du Comité Départemental, l'aide aux différents clubs, sans oublier les sections sportives des collèges, le développement du Basket et plus généralement le développement du sport lorsqu'il s'adresse à nos jeunes, est un élément primordial de notre société qui peut être considéré comme un investissement sur l'avenir.

L'image véhiculée par nos clubs de haut niveau est comparable à la lumière d'une ampoule qui attire les papillons. Nos jeunes ont besoin de modèles. Les athlètes de haut niveau apportent du rêve et de l'espoir à une multitude de gamins. Donner envie, c'est franchir la première étape. L'étape suivante, c'est bien sûr la formation. Une formation de qualité, pour voir évoluer sur les parquets nos athlètes locaux qui pourront jouer dans le haut niveau et, un jour peut-être, devenir des professionnels.

Le département soutient bien évidemment ces centres de formation de manière importante.

Pour terminer, je voudrais également féliciter le Comité Départemental, l'ensemble des membres et son Président, pour le travail d'organisation, de développement du Basket ligérien, sa gestion des compétitions départementales et pour ses actions de formation, des stages, la communication envers les clubs. Ce Comité, qui est notre partenaire efficace, en tant qu'élus, nous n'aurons pas la qualité à juger ce sport sur le plan technique, est un vrai relais pour nous.

Merci Noël, et merci à toute ton équipe.

Et puis simplement un petit mot par rapport au message que j'ai cru comprendre provenant de Monsieur le Maire de Saint-Etienne, si on pense qu'au niveau du Conseil Départemental, le Vice-Président en charge du Budget est le Maire de Saint-Chamond, je pense qu'on peut arriver à trouver des solutions.

**Monsieur Jean-Pierre SIUTAT donne ensuite la parole à Stéphanie PIOGER, Vice-Présidente déléguée aux Affaires Juridiques et Institutionnelles.**

Madame Monsieur,

Je ne peux commencer mon intervention sans avoir une pensée pour Jean-Claude Brière qui nous a quitté cet été.

Je tenais également à souhaiter la bienvenue à Jean-Philippe GAUDICHAU, nouveau directeur du Pôle, en remplacement de Christophe ZAJAC. Christophe avec lequel nous avons travaillé durant plus de 10 ans, avec toujours un grand plaisir et une grande efficacité.

Il m'appartient de vous présenter les modifications des statuts et du règlement intérieur de la fédération. Certaines ont été déjà soumises à votre approbation (par vote à distance) et il s'agit aujourd'hui de les ratifier. Les autres sont soumises au vote ce jour.

- Ratification définitive des résultats de la consultation à distance de l'Assemblée Générale (7 au 24 mars) pour les modifications des statuts et du Règlement Intérieur

Résultat de la consultation :

- Sur les modifications imposées par le Ministère des Sports : Egalité entre les femmes et les hommes dans la représentation des instances dirigeantes : suppression du terme licenciées « éligibles » (art. 12 Statuts)

<b>POUR</b>	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENSION</b>
<b>381.132</b>	<b>23.807</b>	<b>33.023</b>

**Ratification par l'Assemblée Générale.**

- Sur les modifications imposées par le Ministère des Sports : Echéance du mandat des instances dirigeantes désormais fixée au plus tard le 31 décembre de l'année des Jeux Olympiques d'été (art. 13 Statuts)

<b>POUR</b>	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENSION</b>
<b>430.400</b>	<b>1.947</b>	<b>5.615</b>

**Ratification par l'Assemblée Générale.**

- Sur l'affiliation : Confier le refus d'affiliation au Bureau Fédéral (art. 2 Statuts + art. 1 et 2 RI)

<b>POUR</b>	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENSION</b>
<b>416.397</b>	<b>18.380</b>	<b>3.185</b>

**Ratification par l'Assemblée Générale.**

- Ratification définitive des résultats de la consultation à distance de l'Assemblée Générale (7 au 24 mars) pour la prorogation de la convention de délégation avec la LNB 2013-2017
- Proroger la convention FFBB/LNB 2013-2017 jusqu'au 31 décembre 2017

<b>POUR</b>	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENSION</b>
<b>434.060</b>	<b>0</b>	<b>3.902</b>

**Ratification par l'Assemblée Générale.**

- Adoption de la modification de l'article 26 du règlement intérieur (réforme territoriale)

### **Modification relative aux statuts-types**

#### **Article 26 – Délégations (octobre 2017)**

Le Comité Directeur, conformément aux Statuts, peut déléguer des pouvoirs aux Ligues Régionales et Comités Départementaux.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme territoriale et à titre transitoire, le Comité Directeur peut déléguer des pouvoirs aux Comités de Coordination Régionaux que les Ligues Régionales auront constitués.

L'organe délégataire reste sous le contrôle de la Fédération et doit exercer les pouvoirs délégués conformément à la politique fédérale. Ses statuts **doivent être conformes aux statuts-types validés par le Comité Directeur fédéral** et son règlement intérieur ou ses règlements ne peuvent être contraires par leur effet aux règles fédérales.

**De plus, toute modification des statuts d'un organe délégataire doit être soumise au Comité Directeur fédéral pour accord avant approbation par l'instance dirigeante compétente.**

### **Modification relative à l'attribution de l'actif**

#### **Article 26 – Délégations (octobre 2017)**

(...)

En cas de dissolution d'une Ligue Régionale ou d'un Comité Départemental, l'actif net est attribué à la Fédération Française de Basketball. Celle-ci, lorsque la dissolution concerne un Comité Départemental, peut reverser tout ou partie de l'actif net à la Ligue Régionale dont relève le Comité considéré.

**En cas de dissolution d'une Ligue Régionale ou d'un Comité Départemental dans le cadre d'une fusion-création ou d'une fusion-absorption, l'actif net est attribué à l'entité issue de cette fusion.**

**L'Assemblée adopte à l'unanimité ces modifications.**

**Monsieur Jean-Pierre SIUTAT donne ensuite la parole à Patrick BEESLEY, Directeur Général.**

Mesdames,  
Messieurs,  
Chers amis,

Nous approchons du terme de cette A.G et mon rôle de D.G, après les discours politiques, consiste à vous faire une synthèse du fonctionnement de nos services, que j'ai la charge et l'honneur de diriger.

Je témoigne que la centaine de salariés du siège fédéral sont avant tout mobilisés par la notion de service public très chère à notre Président Fédéral.

Quant à notre Direction Générale, elle veille chaque jour à assurer le lien entre la commande politique des élus et sa mise en œuvre opérationnelle. Des fonctions managériales que mes proches collaborateurs assurent au quotidien avec passion, efficacité, et loyauté, le tout dans une culture de dialogue permanente.

A mes chers collègues amis et directeurs de Pôles : Raymond BAURIAUD, Jacky COMMERES, Alain CONTENSOUX, Sébastien DIOT, Jean Philippe GAUDICHAU, Matthieu SOUCHOIS, Gilles THOMAS, je souhaite vous exprimer ma profonde gratitude pour cette précieuse collaboration et l'excellent travail que vous réalisez à mes côtés.

Un grand merci.

Chaque saison qui passe se différencie de la précédente par des actions et des événements particuliers. Pour ma part, je retiendrai 3 faits marquants, 3 véritables chantiers qui marquent fortement la saison écoulée.

Le premier est lié à la réorganisation du Pôle Territoires qui a vu, dans le cadre de la nouvelle mandature, la création d'un Pôle spécifique compétition et pratiques sportives, dans le but d'offrir une meilleure qualité de service à nos clubs.

Le service des compétitions qui travaille en lien avec la commission fédérale des compétitions a la lourde charge de gérer administrativement et sportivement les 18 divisions du championnat de France et les 6 Coupes de France.

Pour ceux qui aiment les chiffres, cela représente plus de 800 équipes engagées, plus de 9 000 rencontres (dont 7200 gérées par la feuille de marque électronique).

Cette nouvelle organisation prend également en compte la coordination des désignations des officiels par les répartiteurs. Ces nouvelles dispositions permettent un suivi des dossiers et une réactivité permanente, et j'espère que nos clubs sauront apprécier à sa juste valeur ce nouveau service.

Le second chantier est lié à la réorganisation du service informatique de la Fédération qui fut initié en février dernier, et dont la transformation se poursuit encore aujourd'hui, sous la direction de Clarisse ACHE, notre nouvelle directrice qui a rejoint la Fédération en mars dernier.

Le souhait de la Fédération étant de se doter d'un service réellement tourné vers les besoins des utilisateurs, ouvert aux échanges et à la communication, et faisant preuve de plus de rigueur et d'efficacité.

C'est donc autour des valeurs de Respect, d'Engagement et de Proximité, que l'informatique fédérale s'est restructurée depuis le printemps dernier. D'abord pour sécuriser son action, puis pour conduire ensuite les changements attendus par les métiers.

Pour soutenir ce développement, la direction a consenti à de nouveaux investissements, un axe essentiel pour soutenir la mise en œuvre du projet fédéral.

C'est ainsi que ces derniers mois, des chantiers majeurs ont été menés par le SI :

- Montée de version de FBI V2 pour stabiliser l'application et mise aux normes de sécurité de la plateforme.
- le déploiement de eFFBB, notre nouvel extranet, qui sera un outil efficace permettant une meilleure communication entre tous. Pour cela, nous pourrions compter sur la mise en place d'un réseau de 120 administrateurs territoriaux formés à eFFBB lors de sessions de formation réalisées fin juin.
- Adaptation du cahier des charges eMarque V2 aux évolutions souhaitées par la FIBA en juillet dernier.

Aujourd'hui, le service a retrouvé un peu plus de sérénité, et fait preuve de plus de transparence et d'efficacité.

La mise en place de nouveaux principes de gouvernance basés sur une méthodologie projet devrait encore améliorer la gestion des nouveaux projets et renforcer l'engagement aux côtés des acteurs des pôles et des territoires.

Le dernier chantier est en fait un véritable chantier...avec de la poussière et des désagréments ! Trois mois de travaux pour rénover le hall d'accueil de la Fédération qui devenait vieillissant et qui ne reflétait pas du tout la modernité réelle de notre Fédération.

Nous avons souhaité un espace d'accueil moderne, lumineux, tourné vers l'avenir.

Mais nous avons également souhaité qu'il témoigne aussi de notre passé en restant avant tout un espace muséal accessible à tous.

Nous pouvons être fiers du résultat.

Mais ces chantiers que j'ai mis volontairement en avant ne doivent pas nous faire oublier les actions du quotidien.... Et elles ne manquent pas.

Mais il est toujours aussi difficile d'en extraire qu'un nombre limité.

## **Au sein du POLE ADMINISTRATION**

La Délégation des Affaires Juridiques et Institutionnelles connaît une intense activité. Les spécialistes parleraient d'activité inflationniste.... Il est vrai que la DAJI est très fortement sollicitée, l'activité juridique étant aujourd'hui au carrefour de toutes les décisions.

Aussi joue-t-elle un rôle essentiel non seulement dans la gestion des contentieux, mais également dans l'approche juridique et le conseil. Nous avons eu le plaisir d'accueillir en cours de saison un nouveau Directeur des Affaires Juridiques, en la personne de Jean Philippe GAUDICHAU. Un passionné de

basket qui s'est très vite intégré à la DG.

Je voudrais souligner l'excellent travail de fond qui a été réalisé cette saison avec notamment l'intégration des nombreux **textes législatifs et règlementaires** à l'image de la **refonte intégrale du règlement disciplinaire**.

Un mot concernant les services financiers de la Fédération qui suivent la progression de l'activité fédérale au plus près.

Ainsi, ce sont 15 000 écritures comptables supplémentaires qui ont été enregistrées lors du dernier exercice.

Cela porte à près de 90 000 écritures pour la Fédération. A cela s'ajoutent bien évidemment les opérations comptables pour le Comité d'organisation et pour France Basket Promotion qui sont également assurées par notre service comptable.

Cette évolution est également liée à la volonté clairement affichée par nos élus d'être le plus précis possibles dans la répartition des charges et des produits afin d'avoir la vision la plus juste possible en temps réel.

## **POLE MARQUE**

### **Le service communication**

Pour le Pôle Marque, une fois encore, la communication événementielle de la Fédération fut fortement mobilisée par l'activité de nos Equipes de France sur le territoire.

Créations de visuel, plans de com, dossiers de presse contribuèrent à la réussite des événements et à remplir copieusement nos salles.

Mais l'Open LFB, les différentes opérations jeunesse, la super League 3x3 et le championnat d'Europe Cadettes à Bourges furent également promotionnés par nos services.

Le digital nous permet pour cela d'être au plus près de nos fans. Nous en comptons plus de 780 000 sur Facebook, et 180 000 sur Twitter. Quant à nos vidéos, elles ont été suivies par plus de 2 millions d'internautes.

Sur le plan du marketing, nos partenaires majeurs ont renouvelé leur confiance et leur engagement auprès de la FFBB : La Caisse d'Épargne, FDJ, Pierre LANNIER.

Alors que KINDER et GRDF ont renforcé leurs actions : le premier dans le domaine des actions de la jeunesse et le second dans le développement du 3x3 et de l'insertion avec les Centres Génération Basket.

Enfin, comme Jean Pierre SIUTAT vous l'a annoncé, nous comptons depuis début octobre un nouvel équipementier prestigieux qui accompagnera nos Equipes de France.

### **Le Pôle Jeunesse et Territoires**

L'activité du Pôle Jeunesse s'est caractérisée une fois encore par l'accompagnement d'un très grand nombre d'actions à destination des plus jeunes de nos licenciés, en liens étroits avec les Clubs, les Comités Départementaux et les Ligues Régionales.

Les chiffres en augmentation confirment le succès de nos manifestations à destination de la jeunesse et du monde scolaire comme « Basket école », « Basket collège » ou « Basket Lycée ».

Quant à l'opération JAP « je Joue, j'Arbitre, je Participe », son succès est toujours aussi grand avec plus de 3000 enfants qui sont entrés dans l'opération. A cela rajoutons les 25 000 jeunes mobilisés par le challenge du Benjamin, les 90 000 enfants rassemblés autour de la Fête Nationale du Mini basket et vous aurez un aperçu de la mobilisation de notre jeunesse, et de l'efficacité de nos services support.

## **POLE FORMATION**

Pour le Pôle Formation, cette saison fut marquée par l'élargissement du périmètre du Pôle, avec la prise en compte de la dimension emploi. Il s'agit donc désormais du Pole Formation et Emploi. Le service est nouveau et a été créé en cohérence avec le champ de compétences élargi du Pôle Formation.

Ses principales missions à ce jour sont l'information sur les soutiens à l'emploi, le suivi des stagiaires post formation, et le développement de l'apprentissage.

Plusieurs éléments ont impacté durant la saison le Pôle Formation et Emploi :

- La mise en place de la charte des officiels et les évolutions relatives aux compétences de la CFO.
- La généralisation du e-learning dans l'ensemble des formations
- Les évolutions réglementaires des diplômes de l'Etat (rénovation du BP. JEPS, modification des habilitations,)

L'Institut National de Formation du Basket demeure au cœur du Pôle Formation/Emploi car il est en charge de la mise en œuvre de l'ensemble des formations. Lesquelles répondent aux besoins des 3 familles (Techniciens, Officiels Dirigeants), que ce soit sur le plan de la formation initiale ou bien celui de la formation continue.

Demain, nous aurons à relever un nouveau challenge, celui de l'animation du réseau des Instituts Régionaux de Formation.

L'activité des IRFBB se déclinera dans le cadre de la délégation aux Ligues Régionales.

## **POLE HAUT NIVEAU**

Avant d'aborder les actions du Pôle Haut Niveau, permettez- moi d'avoir une pensée émue pour un ami et un fidèle compagnon qui nous a quitté en cours de saison.

Alain GAROS était le Directeur du Pôle Haut Niveau, mais la maladie ne lui aura pas laissé le temps de mener à bien sa mission. A ce titre, la saison écoulée me laissera un goût amer...

Jacky COMMERES a pris avec efficacité le relais, acceptant de quitter le staff de l'Equipe de France pour des fonctions plus managériales.

Qu'il en soit ici remercié.

Sous sa conduite, le Pôle Haut Niveau est mobilisé par la recherche permanente de l'excellence. Que ce soit au travers de la LFB afin de permettre aux clubs de gagner en compétitivité, ou bien avec la LF2 et la NM1 afin de mieux préparer les candidats à une potentielle accession au plus haut niveau.

Dans le domaine de l'arbitrage, j'observe avec satisfaction que notre projet ambitieux pour l'arbitrage français est une réussite. Grâce à notre système de formation, 8 jeunes arbitres déclarés potentiels FIBA, rejoignent le haut niveau. La France peut aligner aujourd'hui 13 arbitres internationaux, chiffre historique jamais atteint.

De son côté, la Direction Technique Nationale gère avec efficacité le Projet de Performance Fédéral qui remplace notre ancien P.E.S, dans lequel nos process de détection et de formation nous permettent de produire un grand nombre de jeunes talents.

Ces jeunes talents, ils poussent dans les Pôles Espoirs de vos régions avant de rejoindre pour les meilleurs le Centre Fédéral, où les Centres de formation des clubs professionnels afin d'alimenter nos sélections nationales.

Je lançais l'an dernier à la même tribune un message d'alerte quant à une sensible démobilisation de nos jeunes vis-à-vis des sélections nationales.

Je ne dis pas que le mal est réglé, mais nous avons colmaté la brèche, notamment en mobilisant mieux nos sélectionnés au cours de la saison, alors que ce n'était plus le cas par le passé...

Le titre de champion d'Europe de nos juniors en décembre dernier et la médaille de bronze de nos U20 cet été sont deux résultats exceptionnels dont nous pouvons être tous fiers.

Comme nous sommes également très fiers de la victoire de nos joueurs du CFBB en finale du prestigieux tournoi juniors de l'Euroleague, en mai dernier, face aux meilleurs clubs européens.

Autre élément de grande satisfaction, les deux titres de champions d'Europe de nos U16 masculins et féminins. Un doublé qui s'inscrit pour la première fois dans l'histoire du basket français, et qui fait suite aux 2 titres juniors de l'an passé.

Ces résultats sont le fruit de notre investissement, de votre investissement dans la formation. De la formation initiale à celle du plus haut niveau. De la détection des U13 à la formation des U20.

Tout irait bien dans le meilleur des mondes si le talent de nos jeunes n'attirait pas autant de convoitise de la part de nos amis d'outre atlantique.

La fuite de nos talents est un vrai souci.

Je sais Jean-Pierre SIUTAT très mobilisé sur ce dossier, pour lequel il faudra très vite des mesures de protection.

Un mot sur nos Equipes de France A.

Les féminines, ont remporté la médaille d'argent lors de l'Eurobasket à Prague. C'est la 5<sup>ème</sup> médaille continentale depuis 2009, c'est le 3<sup>ème</sup> titre consécutif de vice- champion d'Europe. Un élément important est à prendre en compte : nous avons dans le même temps rajeuni notre sélection, préparant ainsi sereinement l'avenir. Nos féminines disputeront la Coupe du Monde l'été prochain en Espagne avec ambition, et avec comme point de mire les J.O de Tokyo en 2020.

De leurs côtés, nos masculins n'ont pas atteint l'objectif visé....

C'est une déception, c'est évident....

Surtout que nous avons pris goût ces dernières années, à monter sur le podium, en récoltant le bronze, l'argent et l'or....

Mais avec une nouvelle génération, il nous faut aujourd'hui repartir sur un nouveau cycle, et cet échec doit servir de tremplin à ce groupe.

Nos joueurs ont du talent, et avec eux il faut aujourd'hui bâtir une équipe. La feuille de route des Bleus est fixée : malgré un contexte défavorable que vous connaissez, il nous faudra se qualifier pour la prochaine Coupe du Monde de 2019, pour ensuite participer aux J.O de Tokyo en 2020. Dès le mois prochain à Rouen, contre la Bosnie, l'Equipe de France aura besoin de vos soutiens pour relever ce nouveau challenge.

Ce 5<sup>ème</sup> rapport d'Assemblée Générale sera pour moi le dernier, puisqu'atteint par l'âge limite d'activité au sein de l'administration.

De 2013 à 2017, j'aurais eu l'honneur et la fierté de conduire simultanément la Direction Générale et la Direction Technique Nationale.

Ce furent des années intenses et exceptionnelles.

Un grand merci à Jean-Pierre SIUTAT et à son équipe de m'avoir accordé toute sa confiance durant cette période.

Je pars sans aucune nostalgie, car j'ai fait mienne la citation de Victor Hugo :  
«Les plus belles années d'une vie, sont celles que l'on n'a pas encore vécues. »

Merci à tous pour votre écoute.



**Monsieur Jean-Pierre SIUTAT donne ensuite la parole à Sébastien BOUEILH, de l'Association "Colosse aux Pieds d'Argile pour une présentation du zoom de l'AG.**

Sébastien BOUEILH fait une présentation de l'Association Colosse aux Pieds d'Argile qui s'occupe de la prévention et de la sensibilisation aux risques pédophiles en milieu sportif.

**Monsieur Jean-Pierre SIUTAT qui préside l'Assemblée en sa qualité de Président de la Fédération Française de Basketball prononce la clôture de cette Assemblée.**

Chers amis,

Comme promis, je souhaite évoquer deux dossiers importants qui vont conditionner l'avenir de notre sport en France, qui plus est à l'horizon des Jeux de 2024.

Je voudrais d'abord parler de notre filière de formation et pousser un premier coup de gueule.

Ça fait deux ans que je m'exprime sur ce sujet auprès de la Fédération Internationale. Je pense avoir été entendu car le dossier va être mis sur la table très rapidement.

Aujourd'hui, de plus en plus de jeunes filles et garçons partent dans les universités américaines. Ces universités ne sont pas membres de la Fédération Internationale, ainsi aucune règle ne nous protège si un jeune quitte la France. Ce qui n'est pas le cas quand un jeune quitte la France pour un autre pays qui, lui, est membre de la FIBA.

Il est proposé à des intermédiaires des bonus financiers, environ 4-5.000 euros, pour que des jeunes filles et garçons partent aux Etats-Unis, peu importe leur niveau. Cet été, dans les hôtels où résidaient nos équipes de France jeunes, des recruteurs étaient là, parfois au même étage que nos délégations, pour contacter nos talents.

Bien évidemment, la NBA et ses salaires mirobolants, ont déstabilisé le monde entier et beaucoup d'intermédiaires cherchent à profiter du marché.

Pour chaque Fédération, vous le savez, le Ministère des Sports valide un parcours d'excellence sportive qui nous permet de mettre nos jeunes dans un cadre de formation et préparer le futur de nos équipes de France. Ainsi, à la sortie des pôles Espoirs régionaux, deux filières sont identifiées : le CFBB, à l'INSEP, et les centres de formation des clubs professionnels.

Nous avons tenté d'évaluer le coût de la formation française, un travail difficile. Nous avons pris en compte l'ensemble du financement de notre filière du P.E.S. par nos Ligues et Comités, jusqu'à l'âge de 15 ans, puis le coût du Centre Fédéral (1,2 millions €), les frais des équipes de France jeunes. Sans les salaires ni les frais d'arbitrage, le montant global s'élève à 10 millions € ! Nous calculons actuellement le coût des salaires que nous rajouterons.

Rajoutons également à ce montant le coût de la formation dans les centres de formation des clubs masculins (15 millions €) et féminins (3 millions €), cela représente au bas mot entre 28 et 30 millions € dépensés annuellement pour la formation de nos élites masculines et féminines !

Notre système de formation sort de plus en plus de talents. Nous n'avons jamais eu autant de potentiels. Constaté que de plus en plus de ces jeunes partent sans compensation pour une université américaine, pour la NBA, pour un club étranger, pour l'EuroLeague, que certains jeunes ne joueront peut-être pas (ou plus) en équipe de France, nous avons le droit d'exprimer notre colère.

Nous avons travaillé, avec notre ami Pierre COLLOMB, ancien vice-président fédéral, ancien président de la commission juridique mondiale et toujours membre, sur des propositions adressées depuis à la FIBA pour protéger notre filière. Le principe est simple : si nous ne pouvons rien faire au départ de nos jeunes pour une université américaine, nous devons réguler leur retour dans la grande famille FIBA afin que ce qui est dû au titre de la formation nationale puisse être récupéré. Il faudra un jour penser à nos

joueurs, arbitres que nous formons et qui partent en EuroLeague sans aucune compensation...

Pour clore ce sujet de la formation, je souhaite m'adresser à la Ligue Nationale de Basket, aux 36 clubs professionnels ainsi qu'aux 12 clubs de Ligue Féminine de Basket.

Autant nous pouvons repenser notre système de formation pour l'optimiser, autant la Fédération mènera ses actions afin que la filière soit protégée, autant vous devez, nous devons proposer un vrai projet de début de carrière à ces jeunes talents, ces jeunes garçons et ces jeunes filles. Ces jeunes veulent jouer. C'est pour cela que beaucoup partent, pour jouer, tout simplement.

Dans un article publié le 6 octobre, le quotidien le Monde titrait « Des jeunes basketteurs à l'horizon bouché ». Je vous conseille de le lire. Outre le cas d'une cinquantaine de basketteurs français au chômage, l'auteur décrit les difficultés des basketteurs français. Je vous en lis quelques extraits :

« Les contraintes imposées aux clubs pour favoriser le développement des jeunes pousses n'ont pas l'effet escompté. Pour un petit prodige comme Sekou DOUMBOUYA (16 ans) qui s'éclate à Poitiers, nombreux sont ceux qui cirent le banc. Par conséquent, s'ils ne jouent pas, quel horizon professionnel s'offre à eux ? Il y a cinq, six ans, très peu de joueurs français se retrouvaient sur le carreau. A partir du moment où ils dépassent l'âge de 23 ans, leur cote baisse et ils se retrouvent sur le carreau car les clubs les prennent uniquement pour ne pas payer d'amende. Quand ils sortent de cette protection d'âge, c'est la douche froide et ils retombent dans la précarité.

Un commentateur TV, bien connu de tous, déplore, lui aussi, la faible présence des joueurs formés localement sur les terrains. « J'ai la nostalgie de l'époque où il n'y avait que deux joueurs américains, souvent très forts parce qu'une part importante du budget leur était octroyée. Là, ça me gêne quand je vois des Américains "anecdotiques" dans certains clubs. C'est délicat pour l'identification pour les gens qui suivent la PROA et je pense que c'est un problème majeur. »

Certains clubs accumulent les joueurs étrangers, parfois sans véritable supervision en amont. En cas de mauvaises performances, ces joueurs cèdent plus aisément aux propositions de rupture de contrat. Ils incarnent des variables d'ajustement.

L'équipe de France impactée.

Le basket hexagonal se retrouve ainsi dans « un système complètement malade » avec des conséquences potentiellement désastreuses. D'une part, une transition de plus en plus compliquée des jeunes formés vers le monde professionnel ; d'autre part, à un échelon supérieur, l'affaiblissement de l'équipe de France. En effet, un nouveau calendrier international instaure des fenêtres de qualification pour la prochaine Coupe du monde en cours de saison, ce qui rend difficile, voire impossible, la présence des joueurs NBA et d'Euroleague. Or, tous les derniers internationaux tricolores joueront ces compétitions, à l'exception de Boris DIAW (nous l'espérons) et Louis LABEYRIE.

Sans ses meilleurs éléments, Vincent COLLET devra donc puiser dans un réservoir de joueurs du championnat de France, une tâche compliquée s'ils n'occupent pas de rôle majeur dans leur club. « Ça, c'est un problème pour la Fédération française. Ce qu'il va se passer, c'est que l'équipe de France va devenir de plus en plus faible. »

Même s'il faut moduler ce qui est écrit, cela doit nous interpeler. La Ligue Nationale de Basket a annoncé un plan de développement pour les années à venir. Nous devons également, je l'ai dit, revisité la convention de délégation. A nous de bien évidemment permettre au basket professionnel français de poursuivre son développement, mais dans le respect de notre raison d'être : la formation de nos jeunes et la compétitivité de nos équipes nationales.

Je compte sur Alain BERAL et la LNB, avec qui nous entretenons de très bonnes relations, pour œuvrer dans ce sens. Idem pour les clubs de Ligue Féminine de Basket.

Le deuxième coup de gueule concerne la situation autour de notre équipe de France masculine.

Etre performant en 2024 passe pour nous par une participation aux Jeux de 2020.

Pour les féminines, il n'y a eu aucune modification au niveau du système de qualification. En 2018, il y aura la Coupe du Monde en Espagne, en 2019 – nous sommes déjà qualifiés - un championnat d'Europe. Le champion d'Europe sera qualifié pour Tokyo et les autres seront reversés sur un tournoi

de qualification. Notre équipe de France aura toutes ses chances dans sa quête pour une qualification aux JO de Tokyo.

Concernant les masculins, les choses évoluent chaque jour. Notre qualification hasardeuse tient à un calendrier profondément modifié et à notre capacité à constituer une équipe compétitive. Nous produisons énormément de talents, je l'ai dit. Nous avons mis en place un projet Team France Basket avec 37 joueurs. Parmi ces 37, nous avons 10 joueurs en NBA – avec le cas particulier de Boris (DIAW) - et 13 en EuroLeague. Nous avons donc 23 joueurs qui ne sont pas disponibles pour jouer les 4 fenêtres d'hiver parmi les 6 que compte le nouveau calendrier. Encore faut-il sortir du groupe actuel ! En effet, nous tombons sur un groupe pas simple du tout. La Belgique qui est ravie de jouer contre nous. La Russie qui, nous l'avons vu cet été, est redevenue une grande nation. On s'est dit qu'on allait éviter une équipe supplémentaire de bon niveau et... nous tirons la Bosnie, ce qui ne sera pas simple !

Depuis le début de ce dossier, 2012, j'ai œuvré - je regrette d'avoir été le seul à l'époque – et témoigné notre désaccord avec ce calendrier. Je comprends qu'il y ait besoin de changer les choses sur le plan mondial, que les équipes nationales jouent des compétitions dans leur pays, c'est important. Mais de là à se retrouver quelques années après dans une situation où pratiquement 23 joueurs (15 pour la Serbie) ne pourront pas participer à quatre de ses six fenêtres, c'est plutôt compliqué, sur un plan financier, sur le plan de la compétitivité, mais aussi de la marque et du produit que représente notre équipe de France.

En 2014, lors du Congrès Mondial en Espagne, le nouveau système de compétitions et son calendrier ont été votés.

La Fédération française est membre de la Fédération Internationale, parmi le top 5 sur le plan mondial ; nous nous devons d'être légalistes, respecter ce vote et faciliter l'application de ce nouveau projet.

D'où notre positionnement contre ECA, la structure privée qui gère l'EuroLeague et l'EuroCup. Vous êtes maintenant au courant que cette société et les clubs d'EuroLeague ont décidé, lors d'une réunion à Barcelone, vendredi 6 octobre, de ne pas libérer les joueurs pour participer aux fenêtres de qualification, alors que le directeur d'ECA avait écrit le contraire en novembre 2016.

Nous allons, malgré tout, convoquer les joueurs d'EuroLeague, en cas de recours éventuel. Je suis également inquiet par des possibles arrangements au niveau local, entre un club d'EuroLeague et sa Fédération, qui libérera ses joueurs nationaux et qui par contre retiendra les autres joueurs pour jouer le match d'EuroLeague. Cette obligation de libérer les joueurs nationaux pour l'équipe nationale existe par exemple en Allemagne. J'ai demandé à la Fédération Internationale de prendre ses responsabilités si cela arrive. Donc nous sommes dans l'obligation de convoquer nos joueurs d'EuroLeague.

Nous sommes le pays le plus fragilisé d'où mon coup de gueule. Imaginez Didier DESCHAMPS à qui on dit : « tu dois te qualifier pour la Coupe du Monde, mais tu ne peux pas sélectionner ni ton premier ONZE, ni ton 2<sup>ème</sup> ! ». Au passage, saluons la France du foot qui s'est qualifiée pour la Coupe du Monde 2018 en Russie.

Ce que l'on veut, ce sont nos joueurs ! Dans cette affaire, je mets beaucoup de pression sur la Fédération Internationale pour qu'elle tienne compte de notre situation très délicate. Nous restons bien évidemment optimistes car nous avons heureusement un vivier important de joueurs. Mais je trouve dommage, alors que nous sommes une nation qui travaille, que l'on ne puisse pas profiter du bénéfice de ce travail.

En 2020, il y aura des tournois qualificatifs et chaque zone, donc l'Europe, aura deux invitations. Nous espérons que, d'une manière ou d'une autre, la France puisse jouer sa qualification sportive pour Tokyo. Sachez que nous nous battons au quotidien partout où nous le pouvons pour avoir gain de cause car sincèrement nous méritons, vus notre travail et notre classement mondial, un meilleur traitement que cela.

Voilà qui clôt momentanément mes deux coups de gueule. Ils sont collectifs, partagés par l'équipe fédérale. Je souhaite que vous vous les appropriiez et les relayez sur les territoires.

Nous sommes le 14 octobre, le premier match de qualification a lieu en Belgique le 24 novembre puis à Rouen, face à la Bosnie le 27 novembre.

Nous verrons bien d'ici là quelles évolutions nous pouvons attendre de ce dossier.

Je ne souhaite pas finir cette Assemblée Générale par deux coups de gueule et une note pessimiste.

Nous organiserons le jubilé de Tony PARKER à l'Accorhôtels Arena, le 4 juillet 2018, au retour d'un match de l'équipe de France en Russie puis, si tout va bien, nous irons boucler la saison en Guadeloupe avec beaucoup de joueurs de l'équipe de France et des anciens Bleus, antillais, afin d'honorer ces territoires qui nous apportent tant pour les équipes de France.

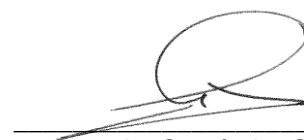
Le basket français a plein de projets, multipliés par cette dynamique des Jeux de 2024 ; à nous de les réaliser !

Grand merci, encore une fois, au Comité de la Loire, son président Noël et son équipe de volontaires pour cette belle organisation.

Excellente saison à tous et à très bientôt sur vos territoires.

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a vertical stroke, positioned above a horizontal line.

Le Président  
Monsieur Jean-Pierre SIUTAT

A handwritten signature in black ink, featuring a large loop and a horizontal stroke, positioned above a horizontal line.

Le Secrétaire Général  
Monsieur Thierry BALESTRIERE

Annexe :

1. Le Rapport Moral 2017